

# La présidence de la République dément catégoriquement une prétendue audience accordée à M<sup>e</sup> Farouk Ksentini



La présidence de la République «dément catégoriquement», les déclarations rapportées, samedi et hier, par la presse électronique et quotidienne, selon lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à M<sup>e</sup> Farouk Ksentini, les qualifiant de «pures affabulations», a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. **P. 3**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**MÉTÉO**

21° : ALGER  
27° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Lundi 20 novembre 2017 - 30 Safar 1439 - N° 1764 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

## ALGÉRIE-LIBAN

**Le général-major Abdelghani Hamel examine avec l'ambassadeur libanais la coopération dans le domaine sécuritaire**



P. 24

## ALGÉRIE-CAMEROUN

**L'Algérie et le Cameroun examinent les opportunités de coopération dans le secteur des transports**



P. 24

DERNIER JOUR DE LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS LOCALES :

## Des partis dressent le bilan, d'autres toujours sur le terrain



La campagne pour les élections des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévues jeudi prochain, à pris fin hier soir à minuit à travers tout le territoire national, se caractérisant par des discours prometteurs pour convaincre les citoyens d'aller voter pour créer une nouvelle dynamique dans les collectivités locales. La campagne des locales s'est déroulée durant 22 jours, conformément à la loi organique portant régime électoral. Les leaders des partis politiques et les candidats indépendants, ou les candidats eux-mêmes à ces élections ont rivalisé de discours et de promesses pour faire tomber dans leur escarcelle le maximum d'électeurs et avoir le plus de sièges possibles. **P.p 4-5**

**La préservation de la stabilité du pays et l'importance de la commune mises en exergue**

*Les leaders des partis politiques en lice pour les élections locales du 23 novembre ont mis en exergue samedi, avant-dernier jour de la campagne électorale, la nécessité de préserver la stabilité et la sécurité du pays, et l'importance du prochain scrutin, rappelant que la commune constituait la première institution de l'Etat en contact avec le citoyen.*

EN VISITE DE TRAVAIL À LA 1<sup>RE</sup> RM

**Ahmed Gaïd Salah souligne les hauts faits consentis par l'ANP pour faire prévaloir la stabilité de l'Algérie**



P. 5

M.BEDOUÏ L'A ANNONCÉ :

**«Les codes communal et de wilaya adoptés avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018»**



P. 6

ÉDUCATION NATIONALE :

**Concours de recrutement de 100 médecins généralistes et psychologues de santé publique le 26 décembre**

P. 3

## SANTÉ

Le **Sucre** aide à réguler la prise alimentaire

P.p 12-13

## PROTECTION CIVILE

WILAYA D'ALGER :

**Plus de 4400 interventions en octobre dernier**

P. 9

## F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (12<sup>E</sup> JOURNÉE) : **L'ESS s'empare de la 3<sup>e</sup> place, l'USMB refuse d'abdiquer**

P. 21

## MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Une bombe de confection artisanale détruite à Aïn Defla**

P. 3

## CET APRÈS-MIDI À L'INESG

## La problématique de l'eau en Algérie en débat

Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise aujourd'hui à partir de 14h, une table-ronde sur le thème «La problématique de l'eau en Algérie: situation, enjeux et défis de l'exploitation rationnelle et

durable des ressources», animée par le professeur Kamel-Eddine Bouhidel, enseignant-chercheur à l'université Hadj Lakhdar de Batna et M. Abdelwahab Smati, directeur de la mobilisation des ressources en eau au ministère des Ressources en eau.



## PROTECTION CIVILE

## Formation sur la communication de crise



Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur notamment en ce qui concerne la prise en charge des différents risques, la

Direction générale de la protection civile organise une session de formation sur la communication de crise au profit des officiers chargés de l'information des wilayas du 19 au 22 novembre 2017 au niveau de la Direction de la Protection Civile de la wilaya d'Alger. Cette formation construite dans le cadre de l'application du Programme de jumelage algéro-européen (P3A) prépare les officiers à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises notamment dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux. Cette session de formation permettra aux participants d'acquérir des savoirs, des savoirs faire, mais également des capacités et des compétences.

## COMMUNICATION

## Inauguration du nouveau siège de l'Agence messagerie express (AME)



Le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, présidera aujourd'hui à Ouled Fayet (Alger), la cérémonie d'inauguration du nouveau

siège de l'Agence messagerie express (AME), filiale de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep).

## Horaire des prières

Lundi 30 Safar 1439

Fajr	05:54
Dohr	12:34
Asr	15:16
Maghreb	17:40
Isha	19:04



## LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

## Présentation demain de l'ouvrage «De Boussouf à Kennedy, liberté et foi»

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 21 novembre à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «De Boussouf à Kennedy, liberté et foi» par son auteur Mohammed Khelladi suivie d'une vente-dédicace.

## LES 25 ET 26 NOVEMBRE AU CIC

24<sup>e</sup> congrès national de néphrologie

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation, tiendra son 24<sup>e</sup> congrès les 25 et 26 novembre au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif-Rahal.

## LE 25 NOVEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER

## Spectacle de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, donnera un spectacle samedi 25 novembre à partir de 19h à l'Opéra d'Alger (Boualem Bessaïh).



## Météo

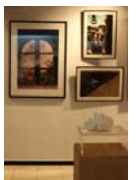


	Max	Min
Alger	20°	06°
Oran	23°	06°
Annaba	19°	08°
Béjaïa	20°	08°
Tamanrasset	27°	15°

## COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

## Exposition de l'artiste Nadjet Abid

Le Complexe culturel du de l'Artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), abrite jusqu'au 30 novembre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Nadjet Abid intitulée «Voyage nostalgique dans mon pays».



## Ooredoo hôte de l'USM El-Harrach



Une délégation de Ooredoo a effectué, vendredi dernier une visite de courtoisie et d'encouragement à l'Union Sportive de Madinet El Harrach (USMH). Lors de ce déplacement, les membres de la délégation se sont entretenus avec l'encadrement dirigeant du club, à sa tête son Président M. Fayçal Bensemra. Ils ont exprimé à cette occasion, leurs encouragements aux joueurs et au staff technique et administratif, pour cette saison sportive 2017-2018. La délégation a également assisté au match qui a mis aux prises l'USMH à l'USM Bel Abbès au stade du 1er novembre 1954 de Mohammadia. Pour rappel, Ooredoo a signé en octobre 2011 un contrat de sponsoring avec l'USMH en vertu duquel il s'est engagé à soutenir le club de football. Ce dernier a bénéficié dans ce cadre d'un bus aux couleurs du club harrachi. A noter que cette visite entre dans le cadre de la stratégie de proximité initiée par Ooredoo envers les clubs de football qu'il sponsorise. Une délégation de Ooredoo a déjà rendu visite à l'Olympique Médéa et à la Jeunesse Sportive de Kabylie. D'autres visites, pour le CR Belouizdad et l'USM Bel-Abbès, seront programmées prochainement.

## SDA

## Coupe de l'alimentation en gaz dans certains lotissements de Sidi Moussa

Une coupe de l'alimentation en gaz est prévue ce matin à partir de 08h du matin dans des lotissements de la commune de Sidi Moussa (Alger) en raison de travaux, a indiqué la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA-Distribution de Gué de Constantine), hier dans un communiqué. Ainsi, la direction de distribution de Gué de Constantine de la SDA a souligné que cette coupe de Gaz surviendra le lundi 20 novembre de 8h00 jusqu'à fin des travaux. Selon la même source, les localités de la commune de Sidi Moussa qui seront concernées par cette coupe sont les Lotissements Houaoura, Zouaoui, Marhaba, Ronda (Cité Nizali), Rais et Dar El Beida ainsi que la cité 300 logements et les logements de fonction lycée. La SDA et la direction de distribution de Gué de Constantine s'excuse auprès de ses clients des désagréments causés par cette coupe et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'appel 3303 joignable H/24 et 7/7.



## ORAN

## Salon de l'immobilier, logement et maisons intelligentes

La 5<sup>e</sup> édition du Salon de l'immobilier, logement et maisons intelligentes, jumelée avec le Salon Home design, ouvrira ses portes aujourd'hui au Centre des conventions d'Oran (CCO). Ce double événement, organisé par l'agence de communication "UP Design", réunira une cinquantaine d'exposants dont des promoteurs immobiliers et des représentants de bureaux d'études et d'architecture et d'organismes bancaires et financiers. Des professionnels activant dans l'ameublement, l'hôtellerie et la décoration des maisons modernes prendront également part au salon qui cible aussi bien le grand public que les professionnels du secteur de l'immobilier. Le salon "Elogia", qui se veut un espace de rencontres, d'échanges et d'opportunités, vise à offrir aux exposants l'occasion de promouvoir leurs produits, et au visiteur celle de découvrir les offres immobilières et des solutions concrètes à des problèmes spécifiques. Le "Home design" regroupe, quant à lui, des marques et entreprises de l'ameublement qui se distinguent par leur originalité.



## ARMÉE

# Ahmed Gaïd Salah souligne les hauts faits consentis par l'ANP pour faire prévaloir la stabilité de l'Algérie

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné hier, lors de la visite de travail qu'il effectue à la 1ère Région militaire, «les hauts-faits consentis» par l'Armée pour faire prévaloir «la sérénité et la stabilité» en Algérie.

A l'entame et lors du premier jour de sa visite, le Général de Corps d'Armée a inspecté la 12<sup>e</sup> Division d'Infanterie mécanisée à Djelfa, avant de se réunir, après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Général-major Habib Chentouf Commandant de la 1ère Région Militaire, avec les cadres et les personnels de la Division où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par tous les personnels de la Région via visioconférence.

Dans son allocution le Vice-ministre de la Défense a mis l'accent sur «les grands efforts de développement et de modernisation fournis par l'Armée nationale populaire afin d'optimiser ses potentiels», tout en soulignant «les hauts-faits qu'elle a consentis aux côtés des différents corps de sécurité, dont l'objectif est de faire prévaloir la sérénité et la stabilité pour notre patrie et notre peuple».

«Dans ce contexte précisément, que tout le monde sache que l'Algérie qui s'accroche toujours au bon vouloir d'Allah, qui s'attache aux valeurs de sa Glorieuse Révolution libératrice et qui ne cesse d'aspirer à réunir les éléments de sa force et de son omnipotence, mérite avec son peuple de s'enorgueillir des exploits de l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale en termes de puissance et de développement», a souligné le Général de Corps d'Armée.

«Une armée qui a su emprunter, en toute conscience de l'ampleur de sa vocation et de l'importance de ses missions, cette démarche aboutissante et engranger, sur le terrain et effectivement, de multiples acquis importants», a-t-il poursuivi.

«Cette Armée authentique et de principes n'aurait pu enregistrer ces résultats en matière de développement et de modernisation multiforme et dans la lutte antiterroriste, sans l'immuable attachement à la voie éclairée de ses vaillants ancêtres et à leurs valeurs et principes, sans la lecture et l'analyse rationnelles et perspicaces des tenants et des aboutissants des divers défis actuels, et sans la conscience des dimensions et des objectifs des futurs enjeux», a relevé le Général Gaïd Salah. «Sur ce, l'Armée na-



tionale populaire œuvrera, avec l'aide d'Allah, et conformément à la vision, aux orientations et avec l'appui de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à les remporter et les contrecarrer. Telle est une responsabilité qui nécessite la synergie des efforts de tous les fils dévoués de l'Algérie», a-t-il soutenu. Le Général de Corps d'Armée a par ailleurs rappelé les dispositifs pris dans le cadre de la sécurisation du déroulement des élections des APC et APW, «que ce soit pour la participation des personnels militaires à ce scrutin à l'instar de leurs concitoyens, ou pour les mesures sécuritaires permettant au peuple Algérien de voter en toute quiétude et sérénité».

L'Algérie, a-t-il dit dans ce contexte «s'apprête, comme vous le savez tous, à entreprendre une autre étape importantes des élections nationales, en l'occurrence les élections des Assemblées Populaires Communales et des Wilayas, prévues le 23 novembre en cours».

«A ce propos et comme je l'avais souligné il y a quelques jours, lors de ma visite en 2ème Région militaire, il m'est opportun de rappeler, voire souligner encore une fois, que le devoir des personnels militaires, et des différents corps sécuritaires, envers cet important rendez-vous, est à double volets», a noté le Général Gaïd Salah.

«Le Premier, a-t-il ajouté se rapporte à la participation au suffrage, aux côtés de leurs frères concitoyens, conformément aux dispositions en vigueur et selon les principes de citoyenneté des éléments militaires, partant du fait qu'un bon citoyen, conscient, fidèle et loyal, est celui qui se remet continuellement en

question, en s'interrogeant sur ce qu'il a pu apporter à la Nation, avant de demander ce que cette dernière lui a apporté».

Quant au deuxième, a-t-il observé, «il consiste à veiller, pendant toutes les étapes de cette opération électorale, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos frères concitoyens, de s'acquiescer de leur devoir national, en toute liberté, quiétude et sérénité».

«A cet effet, je réitère encore devant vous aujourd'hui, en cette honorable occasion, vous invitant à vous conformer strictement aux dispositions de l'Instruction particulière relative à cet important rendez-vous national que j'ai émis le 05 octobre 2017», a-t-il dit.

Le Général de Corps d'Armée a, en outre, et de nouveau, mis l'accent sur le contenu de la lettre du président de la République, adressée à la Nation à l'occasion de la commémoration du 63ème anniversaire de la Glorieuse Révolution de Libération, dans laquelle «il a salué les éléments de l'Armée nationale populaire pour les efforts qu'elle a fournis dans la protection du Pays de tout danger».

«Il m'est très agréable de mettre l'accent ici, encore une fois, que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui accorde une importance capitale au bon accomplissement de ses missions, a trouvé tous les éléments de motivation et d'encouragement, dans l'hommage adressé par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, contenu dans sa lettre pour la Nation, à l'occasion de la commémoration du 63ème anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, dans laquelle il a sou-

ligné que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, qu'il a saluée au nom de tous les fils de cette Nation, prend en charge efficacement sa mission constitutionnelle de protection de nos frontières face au terrorisme international et au crime transfrontalier, et que cette institution républicaine doit rester à l'abri des surenchères et des ambitions politiciennes», a notamment souligné le Vice-ministre de la Défense.

A l'issue, et lors d'une diffusion directe depuis le champ de tir et de manœuvres, le Général Gaïd Salah a suivi un exercice illustratif, en tirs réels, exécuté par une Unité relevant de la Division, dans le cadre de la continuité de l'exécution du programme de préparation au combat 2017/2018.

Un exercice qui s'inscrit dans l'optique d'acquiescer l'expérience suffisante dans la planification et la maîtrise des unités, ainsi que la gestion de bataille dans un environnement quasi-réel, outre la mise en valeur du modèle efficient de l'examen de l'état-prêt des unités de la Division et de l'évaluation des qualifications des Commandements et des Etats-Majors. Enfin, et après avoir félicité les éléments ayant participé à cet exercice, le Général Gaïd Salah a donné un ensemble d'instructions et de recommandations se rapportant à «l'impératif de la poursuite des efforts dans la quête du développement souhaité et l'état-prêt opérationnel requis, ainsi que pour la qualité des aptitudes opérationnelles en accord avec les missions assignées, pour suivre ensuite un exposé global, présenté par le Commandant de la Division, sur cette grande unité du corps de bataille de l'Armée nationale populaire».

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une bombe de confection artisanale détruite à Aïn Defla (MDN)

Une bombe de confection artisanale a été détruite samedi à Aïn Defla, grâce à l'exploitation de renseignements par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, le 18 novembre 2017, une bombe de confection artisanale à Aïn Defla (1ère Région militaire)», précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Naâma (2ème Région militaire), un narcotrafiquant et saisi deux (2) quintaux de kif traité et un véhicule touristique, tandis que 21 contrebandiers en possession de divers outils d'orpaillage ont été interceptés à In Guezzam (6ème Région militaire)».

D'autre part, des unités de Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué à Oran, Aïn Temouchent et Mostaganem (2ème Région militaire), des tentatives d'émigration clandestine de 96 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 27 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar, Ghardaïa et Ouargla», ajoute la même source.

## ÉDUCATION NATIONALE: Concours de recrutement de 100 médecins généralistes et psychologues de santé publique le 26 décembre prochain

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier que le concours de recrutement dans le secteur de l'éducation, pour les grades de médecins généralistes et psychologues cliniciens de la santé publique, sera organisé le 26 décembre 2017.

«Les entretiens concernant ce concours seront organisés le 26 décembre 2017», a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebril, sur son compte officiel sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook), soulignant que «100 postes répartis à égalité à raison d'un poste pour chaque wilaya (soit 50 postes au grade de médecin généraliste dans la santé publique et 50 postes pour le grade de psychologue clinicien de la santé publique)».

Selon le communiqué publié par le ministre, l'Office national des examens et concours (ONEC) supervisera ce concours. Un diplôme de docteur en médecine ou un diplôme équivalent reconnu est la seule condition de participation à ce concours.

Le mode de recrutement sera sur la base du diplôme. Concernant le grade de psychologue clinicien, le candidat désirant participer au concours, doit avoir une licence en psychologie clinique ou un diplôme équivalent, tandis que le mode de recrutement pour ce grade, sera sur la base d'un examen.

Les épreuves écrites pour le candidat retenu, comptent un examen en culture générale (coefficient 2), un examen en relation avec la spécialité du candidat (coefficient 3) et un examen dans l'étude d'un cas (coefficient 2), a ajouté la même source.

Dans ce cadre, le ministère a appelé les candidats désirant passer le concours et remplissant les conditions, de déposer les dossiers au niveau des directions de l'éducation de leurs wilayas, ajoutant que le candidat doit déposer son dossier personnellement au niveau de la direction de l'éducation de sa wilaya dans un délai de 15 jours de la date de la première annonce du concours.

APS

## CONSTANTINE Une liste indépendante pour relever le défi du changement dans la commune de Zighoud-Youcef

Longtemps théâtre de rivalités intenses entre les partis dits «grosses cylindrés», l'APC de Zighoud-Youcef (30 km à l'est de Constantine) verra cette fois-ci l'entrée en lice pour le renouvellement des Assemblées populaires communales d'une liste indépendante qui ambitionne de «secouer» le paysage politique et de changer la donne.

L'idée de créer cette liste indépendante, unique dans la wilaya de Constantine, est l'œuvre d'un groupe de jeunes dont l'objectif est, selon un d'entre eux, de participer «pleinement» à trouver des solutions aux problèmes des citoyens.

Le programme proposé accorde un «grand intérêt» aux préoccupations des citoyens et «résume» l'expérience puisée du terrain des candidats de cette liste, pour la plupart, des cadres supérieurs dans plusieurs secteurs. L'amélioration de la relation entre les membres de l'Assemblée populaire communale et les citoyens est «l'objectif et la base du développement local», a affirmé le leader de cette liste indépendante, soulignant qu'en vue de rétablir la relation de confiance entre le citoyen et l'élu local, il est nécessaire de faire participer les représentants de la société civile de cette commune de 48.000 habitants dans la gestion de la localité.

«Prendre en considération leur propositions, se concerter pour trouver des solutions aux problèmes et agir en toute transparence» sont autant de démarches à suivre pour assurer le développement local. L'aménagement des pistes agricoles à travers la commune, la généralisation de l'électricité rurale, l'aménagement des zones à proximité des retenues collinaires telle que celle d'Ayoune R'mel et la sensibilisation des agriculteurs quant à l'importance d'adhérer une instance qui les représentent pour une meilleure visibilité sont d'autres axes au programme de cette liste indépendante.

Parmi les propositions aussi de ce programme électoral, la nécessité d'établir un plan d'investissement à moyen et long terme à travers l'aménagement des zones d'activités (ZA), et de revaloriser certains espaces dédiés au commerce et au tourisme et promouvoir le secteur des transports.

Contacté, l'ex-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelghani Yaiche, a indiqué que l'impact d'une liste indépendante reste de loin tributaire de la notoriété locale de ses prétendants et leur ancrage dans la commune qu'ils veulent conquérir, ajoutant que ces derniers sont généralement issus de grandes familles connues de la région ou bien de tribus influentes et possédant d'importantes ramifications. A défaut d'idéologie politique à l'instar des autres formations en lice, cumulant les meetings visant «à vendre leurs programmes électoraux», une liste indépendante se base essentiellement sur la «popularité de ses candidats», en exploitant les «échecs» des partis ayant précédemment géré la commune, a soutenu la même source.

Ne pouvant pas rivaliser avec les «ténors» de la politique locale, une liste indépendante doit avant tout composer avec un environnement qui pourrait lui être favorable que si les candidats sont issus de la région, a-t-il indiqué, faisant remarquer que «c'est de la sorte que ça fonctionne avec les listes indépendantes». Au total, douze listes électorales, dont une indépendante, sont présentes à cette campagne électorale dans la commune de Zighoud-Youcef.

## DERNIER JOUR DE LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS LOCALES : Des partis dressent le bilan, d'autres toujours sur le terrain

Des partis politiques en lice pour les élections locales du 23 novembre ont dressé hier le bilan de leurs activités durant la campagne électorale, qui a clôturé à minuit, alors que d'autres ont continué à animer des meetings et autres activités de proximité pour expliquer les grands axes de leurs programmes électoraux et appeler les électeurs à voter en masse et en faveur de leurs candidats.

Dans ce contexte, le président du Front El Moustakbal (FM), Abdelaziz Belaid, a animé une conférence de presse pour établir un bilan de la campagne, durant laquelle il s'est dit «très confiant» des chances des listes de son parti lors des locales de jeudi prochain, indiquant que son parti a mené une campagne «réussie sur tous les plans».

«Nos candidats et militants ont encore prouvé leur bonne formation politique en convainquant un nombre important de citoyens de voter pour les listes du Front El Moustakbal. J'ai visité 26 wilayas et les membres du bureau politiques ont assuré pour le reste, le tout dans une campagne propre et honorable», a-t-il dit, ajoutant que son parti «a usé d'un discours modéré, sincère et réaliste évitant surtout de promettre le paradis aux citoyens».

Concernant ses prévisions sur le taux de participation jeudi prochain, M. Belaid a estimé qu'il sera «beaucoup plus important par rapport à celui enregistré à l'occasion des Législatives de mai dernier».

De son côté, le président du parti Talaie El Hourriet, Ali Benflis a animé un meeting populaire à Sétif, durant lequel il a affirmé que les listes de son parti «constituent l'alternative qui servira l'intérêt général», insistant sur la nécessité d'édifier un Etat basé sur la démocratie et la souveraineté populaire.

M. Benflis a également mis en exergue l'importance d'ouvrir un dialogue entre toutes les parties concernées pour «exposer les vrais problèmes du pays afin d'aboutir à des solutions concrètes».

Pour sa part, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Hadj Djilani Mohamed a estimé, de-



puis Batna, que les prochaines élections «constituent un moyen pour opérer le changement et édifier un Etat démocratique et social».

Par ailleurs, l'intervenant a appelé à impliquer le citoyen dans la gestion des communes, appelant les électeurs à se rendre en masse aux urnes pour voter en faveur des candidats de son parti.

La journée de samedi a été également riche en activités des leaders politiques qui ont investi le terrain pour notamment souligner l'importance du prochain scrutin et appeler à un vote massif.

Dans ce cadre, le président du mouvement national «El Binae», Mustapha Belmehdi a appelé, lors d'un meeting populaire à Sidi Bel Abbès, les citoyens à participer aux élections et voter en force pour opérer le changement, affirmant que «l'abstention ne résoudra pas la crise».

Il a également saisi cette occasion pour appeler les électeurs à voter en faveur des candidats de l'Union pour Ennahda, El Binae wal Adala «pour redynamiser l'économie du pays et parvenir à un développement local durable».

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a animé deux meetings à Alger durant lesquels il a af-

firmé que son parti «mise sur les élections locales pour amorcer une nouvelle étape, ajoutant que «la victoire lors de cette échéance sera le prélude de la victoire lors de la présidentielle de 2019» Il a affirmé que la réalisation de cet objectif exige de «renforcer le positionnement du parti au niveau des communes». En déplacement à Guelma, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, s'est dit en faveur de l'introduction du principe de la «prospectivité dans la gouvernance locale des communes», ajoutant que les réformes profondes qui seront incluses dans les Codes communal et de wilaya «exigent que l'élu local soit capable de prévoir une vision de développement pour la commune sur une durée d'au moins cinq ans».

«Le fait que les anciens élus ne jouissent pas d'un esprit prospectif a été à l'origine directe du manque d'infrastructures éducatives, sanitaires et de loisirs dans les grands quartiers résidentiels réalisés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a-t-il relevé, rappelant que l'élu local est responsable de l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers des propositions de projets essentiels à ces quartiers.

A la fin de son meeting, M.

Sahli a exhorté les citoyens à voter massivement aux élections locales en choisissant «des candidats compétents, capables de relever les défis du développement».

Animant un meeting populaire à Tipasa, le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a appelé à sacrifier le travail et à lutter contre les slogans négatifs qui consacrent la paresse et l'indifférence, estimant qu'il «est temps de revaloriser le travail, de relancer le processus d'édification et lutter contre les slogans qui consacrent la paresse et l'indifférence à travers l'introduction de certaines réformes pour améliorer la situation de l'Algérie».

«Ces réformes s'appuient sur trois axes principaux, à savoir la décentralisation des décisions qui nécessite des assemblées locales fortes et performantes, l'octroi davantage de prérogatives aux collectivités locales et la gestion de l'Assemblée populaire communale (APC) par le consensus et la concertation pour éviter les situations de blocage», a-t-il expliqué. Par ailleurs, M. Ouyahia a évoqué les réalisations enregistrées par le pays depuis l'élection du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment sur le plan socio-économique, à travers de nombreux programmes de développement concrets et indéterminables, relevant à ce propos que la wilaya de Tipasa avait connu «un changement radical à tous les niveaux» au cours des dernières années.

Pour sa part, le coordinateur général du Parti des jeunes (PJ), Hamana Boucherna, a appelé depuis Batna à mettre en valeur les compétences pour booster l'économie nationale. «Il suffit d'impliquer les jeunes compétents et intègres pour permettre un saut qualitatif dans le développement global», a estimé M. Boucherna, affirmant «adresser, à partir de la capitale des Aurès, un message d'espoir».

«Le rendez-vous du 23 novembre est une opportunité pour le peuple algérien d'inciter l'Etat et les décideurs à valoriser les compétences en votant avec force en leur faveur», a-t-il soutenu, réitérant au passage la détermination de son parti à défendre la sécurité et la stabilité du pays.

- **Front El Moustakbal : «nous avons réussi notre campagne» (Belaid)**
- **Benbaïbeche appelle la classe politique et le gouvernement à travailler ensemble pour la réussite des élections**
- **Les élections locales, «un moyen pour opérer le changement» (Hadj Djilani)**
- **L'UND appelle à un vote massif pour élire les «meilleurs» candidats aptes à assumer la responsabilité**
- **Participer aux élections locales pour avoir de fortes Assemblées élues (Ghouini)**

## La campagne pour les élections locales prend fin

La campagne pour les élections des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévues jeudi prochain, a pris fin hier à minuit sur tout le territoire national, se caractérisant par des discours promoteurs pour convaincre les citoyens d'aller voter pour créer une nouvelle dynamique dans les collectivités locales.

La campagne des locales s'est déroulée durant 22 jours, conformément à la loi organique portant régime électoral.

Les leaders des partis politiques et les candidats indépendants, ou les candidats eux-mêmes à ces élections ont rivalisé de discours et de promesses pour faire tomber dans leur escarcelle le maximum d'électeurs et avoir le plus de sièges possibles. Même la toile n'a été en reste.

Des partis politiques en lice à ces élections avaient opté pour une campagne offensive sur Facebook pour faire connaître leurs candidats, dans différentes régions du pays et vulgariser leurs activités quotidiennes.

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives des élus se sont taillés la part du lion dans les discours.

Pour parvenir à ce développement salvateur pour le citoyen,

des partis ont proné de tenir des promesses concrètes et de banir les ambitions démesurées. Dans certaines wilayas du Grand Sud, les premières caravanes de bureaux itinérants se sont ébranlées dans pour aller à la rencontre des électeurs vivant en zones éparées et leur permettre de choisir leurs représentants aux assemblées locales.

Quelque 165.000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10.196 listes, tandis que plus de 16.000 autres candidats postulent pour le mandat de membre d'APW, soit 621 listes de candidats. La campagne électorale s'est caractérisée en grande partie par des sorties de proximité, en raison principalement de la spécificité même de ces élections, qui requièrent un contact direct avec la population pour leur expliciter les programmes et les convaincre de la nécessité d'aller voter massivement pour participer au développement de leur collectivité.

Ces élections interviennent dans le cadre des dispositions contenues dans la Constitution révisée en 2016, à savoir les nouvelles garanties du code électoral et la création de la HIISE, comme garant de la probité des scrutins.

La loi organique relative au régime électoral, adoptée par le Parlement en 2016, garantit aux partis politiques le droit de se faire représenter aussi bien dans les bureaux de vote qu'au niveau des commissions électorales communales et de wilaya.

Leurs représentants peuvent également assister au dépouillement des bulletins de vote et consigner leurs observations sur le procès-verbal de dépouillement, dont ils reçoivent une copie. La HIISE, qui jouit de larges prérogatives, veille, de son côté, à la probité et à la transparence du processus électoral dans toutes ses étapes. Ces élections interviennent aussi alors qu'un projet de loi sur les collectivités territoriales, qui devrait réunir les codes communal et de wilaya en un seul texte juridique, est en préparation, dans l'objectif de réaliser davantage de décentralisation et de libération des initiatives locales et de conférer plus de prérogatives à l'élu.

C'est dans cette perspective qu'un projet de loi sur la fiscalité des collectivités locales est en préparation pour permettre une décentralisation fiscale, à même de doter ces collectivités davantage de moyens, dans une conjoncture marquée par la contraction des ressources financières disponibles.

SELON DES DÉPUTÉS

# Elargir les prérogatives des élus et dépenaliser l'acte de gestion pour libérer l'initiative locale

Un élargissement des prérogatives des présidents d'APC, de sorte que la commune devienne le centre de décision au niveau local, couplé à une dépenalisation «effective» de l'acte de gestion, constituent les deux conditions essentielles pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur le plan local et national, estiment des députés interrogés par l'APS.

«La dépenalisation de l'acte de gestion a été décidée, mais n'a pas été pratiquée sur le terrain car n'ayant pas pu être adaptée avec les exigences de l'économie du marché.

Le maire est censé gérer sa commune avec une vision prospective d'un gestionnaire d'une entreprise économique.

Or, les maires sont aujourd'hui ligotés par la législation qui pénalise l'acte de gestion», regrette le député Hichem Rahim du FLN.

Les P/APC «ne prennent pas d'initiatives par crainte de se retrouver sanctionnés ou empiétés», soutient-il.

Interrogé justement sur les éventuelles suggestions qu'aurait à formuler le parti de la majorité parlementaire concernant l'amendement attendu des codes communal et de wilaya, le député a avoué que la question n'a pas encore été débattue formellement au niveau du parti, estimant que toute réforme législative relative à la commune doit être centrée sur ces deux objectifs, à savoir dépenaliser l'acte de gestion et élargir les prérogatives du maire.

«Il faut faire en sorte que le président d'APC devienne le premier magistrat de sa commune, aucune partie ne doit prendre de décisions à sa place.

La décision de construire une usine ou un hôtel devrait être une prérogative exclusive



du P/APC», a-t-il recommandé.

L'encouragement des initiatives locales, en instaurant un large système de récompenses et d'incitations au profit des communes leaders dans différents domaines, a été également proposé par le représentant du FLN. La modernisation de la gestion communale à travers l'informatisation de toutes les communes et l'augmentation de la quote-part de la commune dans le produit de certains impôts et taxes ont été enfin suggérées par ce député qui souhaite, par ailleurs, voir davantage de technocrates s'impliquer dans les élections locales.

Pour sa part, Labiod Noura, députée du RND, estime que toute réforme au profit des collectivités locales «doit émaner de la base et non pas du sommet... c'est à dire de la commune elle-même».

«Une loi sur l'investissement ou sur le foncier doit prendre très au sérieux les propositions faites en amont par les maires car ce sont eux qui connaissent réellement les difficultés de leurs communes», a-t-elle préconisé.

Cette députée, qui exerçait auparavant la fonction de directrice de l'environnement dans la wilaya de Mila, dit avoir rencontré «beaucoup de difficultés» dans l'exécution de ses missions de directrice à cause de «certaines lois qui ne prennent pas en considération les spécificités des régions et des entraves sur le terrain».

Interrogée sur la pertinence de la mesure du PLF 2018, relative à l'augmentation du montant des PCD (Plans communaux de développement), le portant de 35 milliards de DA en 2017 à

100 milliards de DA, au moment où l'Etat veut inciter les communes à «se débrouiller» pour valoriser leurs ressources patrimoniales et devenir moins dépendantes vis à vis du budget de l'Etat, Mme Labiod a expliqué que cette mesure était «exceptionnelle».

La mesure vient en fait, note-t-elle, combler un «vide budgétaire» enregistré dans la loi de finances de 2017, soulignant qu'une telle hausse du montant des PCD ne serait pas enregistrée dans le futur.

Le député de l'Alliance HMS Ahmed Chirifi a, de son côté, estimé que le «vrai problème de nos communes n'est pas vraiment d'ordre financier, mais c'est plutôt leurs faibles prérogatives en matière d'attrait d'investissement, toutes les prérogatives étant aujourd'hui entre les mains des wilis».

Laisser les P/APC gérer les excédents budgétaires de leurs communes Certes, poursuit le député, il y a cette «passivité» des P/APC qui se contentent de consommer les produits d'une large gamme d'impôts, dont le nombre est très élevé mais dont le recouvrement est très faible, sans aucun intérêt pour les moyens d'intervention économique comme la gestion directe, le partenariat ou encore la solidarité intercommunale.

Cette dernière, instaurée en 2015, est restée, selon lui, lettre morte en raison de l'absence de textes d'application.

Mais ce désintérêt, soutient-il, trouve son origine dans la centralisation, au niveau de la wilaya, de toutes les prérogatives liées à la commune.

La solution? le représentant

de HMS plaide pour une «décentralisation générale et totale» de ces prérogatives et pour une dépenalisation de l'acte de gestion communale.

Il cite comme exemple certains P/APC qui ont réalisé des excédents budgétaires qu'ils voulaient exploiter pour des projets locaux bien précis alors que ces projets n'ont pas vu le jour, les wilis ayant décidé d'utiliser cet argent autrement.

«Comment voulez-vous qu'un maire soit motivé pour augmenter les recouvrements de sa commune s'il n'a aucun mot sur l'utilisation de cet argent?», s'interroge le député.

C'est pour cette raison qu'une «profonde réforme» des codes de la commune et de la wilaya s'impose, selon lui.

D'abord, pour lever cette «mainmise imposée au P/APC par le wali et pour le libérer de toutes les formes de contrôle (administratif, judiciaire, politique et sur les personnes et le patrimoine) qu'il subit en continu».

Ensuite, il faudrait impliquer la commune dans l'élaboration des lois en lien avec les collectivités locales comme la loi sur l'investissement ou le plan d'aménagement du territoire, recommande-t-il.

Le représentant du RCD Yassine Aissiouane a, pour sa part, plaidé pour la révision du rôle de la commune dans le développement local en estimant que «le code communal actuel ne donne pas à la commune assez de prérogatives, ne laissant au maire que très peu de tâches à gérer comme les déchets ménagers et les documents administratifs».

«C'est inadmissible car la commune doit être le vrai moteur de développement du pays! les wilis et les directeurs de wilayas gèrent tout à la place du maire alors qu'ils ne sont même pas responsables devant le peuple», s'indigne ce député de l'opposition. «Si une commune veut recruter pour une école ou un lycée, elle a besoin de l'accord du wali, pourquoi?», s'interroge-t-il encore.

## Le Site du ministère de la Communication s'enrichit de deux publications

Le site électronique du ministère de la Communication s'est enrichi de deux publications spéciales aux élections locales, prévues en fin de semaine prochaine. Il s'agit d'un bulletin (Calaméo) comprenant des données exhaustives sur les prérogatives et les mécanismes de gestion de la commune et de la wilaya et des explications détaillées sur le découpage administratif en Algérie, et d'un guide sur les différentes composantes de l'opération électorale. Sous le titre «La démocratie participative en Algérie», le premier numéro du bulletin (176 pages), élaboré par le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), apporte des explications approfondies et illustrées sur le rôle et les prérogatives des collectivités locales (commune et wilaya), le régime électoral en Algérie et des statistiques relatives aux dernières élections locales (2012) ainsi que d'autres données concernant les 48 wilayas du pays.

Au chapitre consacré au rôle et prérogatives de la commune et de la wilaya, le bulletin fournit des détails sur les structures et organes de ces assemblées et sur le rôle de l'Assemblée populaire communales et de wilaya (APC-APW) outre les mécanismes de gestion des deux institutions constitutionnelles conformément aux lois relatives à la commune et à la wilaya.

Par ailleurs, le bulletin consacre un chapitre entier au régime électoral en Algérie, notamment la définition de l'électeur, des conditions de vote et de l'élu ainsi que les procédures inscrites dans le cadre de l'opération électorale, la révision des listes électorales, la convocation du corps électoral et le scrutin (sa durée et ses modalités).

Il cite également les résultats des élections locales de 2012 au niveau national, notamment le nombre des sièges à pourvoir, celui des électeurs inscrits, celui des votants et le taux de participation au niveau des APC et APW.

D'autre part, le site s'est doté d'un guide destiné aux électeurs, aux candidats et aux encadreurs des bureaux et centres de vote, contenant des orientations pratiques et des explications exhaustives sur l'opération électorale.

Sur la page d'accueil de ce bulletin électronique, réalisé par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le ministère de la Communication qualifie les élections locales «de cœur battant de la démocratie participative qui transforme la volonté du citoyen à accomplir le devoir électoral en acte garantissant le bien-être et l'émancipation sociale. Ce guide est composé de cinq parties consacrées aux différentes composantes de l'opération électorale, à savoir: les électeurs, les représentants des listes électorales pour les élections locales, les encadreurs des bureaux de vote et des centres de vote et une autre consacrée aux candidats.

TISSEMSILT

## Agriculture, industrie et tourisme, trois secteurs pour diversifier les recettes des communes

Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme sont à même de contribuer à la diversification des ressources des communes de la wilaya de Tissemsilt, a estimé un universitaire, Adel Redouane, enseignant à l'institut des sciences économiques de l'université Ahmed Benyahia Ouanchirassi.

Cet universitaire a indiqué, dans un entretien avec l'APS, que les nouvelles APC qui seront issues des élections du 23 novembre, peuvent s'appuyer sur ces trois secteurs vitaux qui sont l'agriculture, l'industrie et le tourisme pour trouver de nouvelles ressources financières pouvant assurer un développement durable à cette wilaya des hauts plateaux.

Dans ce contexte, Adel Redouane a estimé que l'agriculture dans la wilaya de Tissemsilt est une activité ne recourant pas à l'irrigation des surfaces destinées à la céréaliculture. Or, les quantités insuffisantes des pluies enregistrées dans la région ont négativement influé sur la production, d'où la nécessité d'opter pour une agriculture basée sur l'irrigation par l'exploitation des nappes phréatiques ou des ressources stockées dans les barrages, a-t-il précisé.

Le fellah a tendance à ne donner crédit qu'aux innovations ayant produit des résultats probants et indiscutables. Pour cela, il est indispensable de lancer des expériences d'irrigation

des terres agricoles au niveau d'exploitations pilotes afin qu'elles soient des exemples réels de la réussite de cette méthode, a ajouté l'enseignant de l'institut des sciences économiques de Tissemsilt.

Dans ce contexte, il a mis en exergue l'importance de la formation dans le domaine agricole notamment au profit des jeunes et du recyclage et des sessions de mise à niveau et de recyclage des fellahs au niveau de leurs exploitations. Ce travail peut être assuré par des conseillers, des experts devant se déplacer sur le terrain, ou par le biais de la radio locale.

### Exploiter les potentialités locales

Le professeur Redouane préconise un recensement par les APC du foncier industriel non exploité pour l'attribuer à des investisseurs sérieux désirant réellement réaliser des projets dans leur région, tout en suivant l'évolution des chantiers et le respect des délais de leurs réalisations.

Il propose aussi la création d'un guichet unique au niveau de chaque commune pour éviter aux investisseurs les tracasseries et les difficultés bureaucratiques qu'ils rencontrent.

Pour le secteur du tourisme, il suggère la création de conditions favorables à la promotion du secteur comme la

réalisation d'hôtels dans les zones urbaines ou montagneuses, d'aires de détente et autres infrastructures.

Il estime que la wilaya de Tissemsilt peut miser sur le tourisme de montagne et sportif par la création de centres devant intéresser les clubs sportifs au niveau du parc national du cèdre de Theniet El Had et de forêt Ain Antar, dans la commune de Boukaïd ou encore exploiter ses sources thermales.

Le même universitaire considère que les futurs membres des APC et de l'APW auront de «grands défis» à relever pour assurer un développement durable à leurs concitoyens et à assurer une diversification des ressources financières à la collectivité et ce, par le lancement d'activités productrices par des entités publiques et privées ou mixtes afin d'en collecter les taxes. Il propose également la possibilité de louer des biens ou infrastructures relevant des communes ou de la wilaya pour générer des revenus intéressants.

Pour lui, un développement durable local implique une participation de toutes les franges de la société dans la gestion des affaires de la collectivité en prenant en charge des actions d'intérêt général comme celles liées à l'hygiène et à la protection de l'environnement.

## PROTECTION DE L'ENFANCE : Près de 400 établissements spécialisés opérationnels à travers le pays

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a affirmé, hier à Boumerdès, l'intérêt suprême dévolu par l'Etat à la prise en charge de l'enfance et de ses besoins, à travers ses quelque 400 établissements spécialisés actuellement opérationnels à travers le pays.

Cet ensemble de structures est destiné à la prise en charge de toutes les catégories d'enfants en Algérie, dont celle aux besoins spécifiques et les enfants sans familles, a souligné Mme Idalia dans son allocution d'ouverture d'une rencontre d'information sur les acquis de l'enfant algérien, à laquelle étaient présents la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi et le délégué du représentant de l'ONU pour la protection de l'enfance en Algérie, Moncef Maâli.

Sur ce total d'établissements opérationnels à l'échelle nationale, a-t-elle expliqué, 53 sont dédiés à l'enfance assistée, au moment où 49 autres sont destinés à la protection de l'enfance et de l'adolescence, en plus de la prise en charge des jeunes.

Parallèlement, il existe 23 écoles destinées aux enfants malvoyants, et 45 autres aux enfants malentendants, au moment où il est recensé 149 centres psychopédagogiques dédiés à la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, huit pour les handicapés moteurs, et quatre pour les enfants souffrant d'insuffisances respiratoires, outre 48 services en milieu ouvert et 15 annexes relevant de ces espaces.

Outre la prise en charge de catégories d'enfance spécifiques, ces établissements ont également pour mission d'inculquer aux enfants, dont ils ont la charge, les valeurs sociales, parallèlement à la mise en œuvre de différentes actions inscrites au titre du programme pilote dernièrement mis en place dans six wilayas du pays, a ajouté la ministre.

Poursuivant sur sa lancée, Mme. Eddalia, a fait également part de nombreuses actions de solidarité destinées aux enfants nécessiteux, à travers l'accompagnement matériel et psychologique de leur familles, afin de préserver leur stabilité psychique et partant, leur éviter la déperdition scolaire notamment.

Protéger l'enfant et aider à son épanouissement est une «responsabilité collective» (famille, société et Etat) requérant une mobilisation permanente et un travail continu, en vue d'améliorer ses conditions de vie en les adaptant aux différentes phases de son développement dans un milieu sain, exempt de violence, d'idées sectaires et de comportements malveillants, a-t-elle estimé.

Assurant, en outre, que la loi sur la protection de l'enfance est la consécration d'une volonté politique exprimée par l'Etat.

S'exprimant sur l'objectif assigné à cette manifestation, la ministre a indiqué qu'elle vise à la mise en lumière des réalisations de tous les partenaires concernés par l'enfance et de leur représentants au sein de la Commission de suivi et d'évaluation du plan d'action national relatif à la protection de l'enfance.

Intervenant à son tour, M. Moncef Maâli a estimé que l'Algérie a réalisé une grande avancée en matière de protection des droits de l'enfant, comme certifié par l'UNICEF, a-t-il assuré, ajoutant que la rencontre est une opportunité pour renforcer cette démarche, et informer sur ce qui a été réalisé dans le domaine en Algérie.

L'orateur a cité parmi ces réalisations, la consécration d'un taux de près de 98% de scolarité, la création d'un parlement de l'enfant, et l'implication des enfants dans l'élaboration d'un plan national pour l'enfance entre 2008 et 2015, outre la contribution des enfants dans la mise au point d'un plan de communication relatif aux droits de l'enfant, ainsi que leur participation à une campagne de protection de l'enfance contre les dangers de l'Internet, entre autres.

Selon un rapport récent de l'ONU, cité par le même responsable, quelque 385 millions d'enfants de par le monde vivent dans la précarité, au moment où 264 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école, et ne bénéficient d'aucune formation, et près de 6 millions d'autres meurent avant l'âge de cinq ans, à cause de nombreuses maladies, qu'ils auraient pu éviter.

## M.BEDOUÏ L'A ANNONCÉ : «Les codes communal et de wilaya adoptés avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018»

La loi relative au code communal et de wilaya sera adoptée avant la fin du premier semestre 2018, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, le ministre a indiqué que le texte relatif à la révision du code communal et de wilaya sera adopté avant la fin du premier semestre 2018, précisant que le processus de réformes engagées par le secteur «entame sa dernière phase».

Pour ce qui est de la transparence du scrutin des élections locales de jeudi prochain, M. Bedoui a affirmé que la constitution garantit l'organisation d'élections «responsables et libres» dans lesquelles le citoyen trouvera la voix qu'il aura exprimé dans l'isoloir, ajoutant que la loi organique «fait obligation à tous les intervenants dans l'opération à euvrer pour des élections transparentes». M. Bedoui a rappelé, dans ce sens, le rôle assigné à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) qui accompagne les pouvoirs publics et l'administration dans le processus de vote.

Il a aussi soutenu que la disposition réglementaire contenue dans la loi électorale et obligeant les partis politiques à obtenir 4% des suffrages lors des élections précédentes pour pouvoir postuler «est très positive» dans le sens où elle a permis de voir une dynamique au sein des partis, faisant également remarquer une progression (+10%) en matière de listes déposées comparativement aux élections locales de 2012. Revenant sur la campagne électorale des élections locales, M. Bedoui a indiqué qu'elle a été une occasion pour



«les préoccupations du citoyen s'expriment dans la proximité», qualifiant cela de «très important», dans la mesure où «le débat et l'écoute participent à ancrer la démocratie participative au niveau local», soulignant par la même occasion, que la tenue des élections sont régies par des «dates constitutionnelles». Exhortant les acteurs politiques à «une culture de respect des dates de chaque élection», M. Bedoui a rappelé que «les élections présidentielles auront lieu en 2019».

A propos des préparatifs liés au déroulement du scrutin du 23 novembre, le ministre a indiqué son département est «totalement prêt» pour cette consultation, relevant que certains bureaux itinérants ont commencé déjà à se mettre

en place pour permettre aux gens des zones isolées de voter. M. Bedoui a annoncé que suite à la révision annuelle du 1 au 31 octobre, le corps électoral compte 22.878.056 électeurs, précisant que ce chiffre «demeure provisoire car nécessitant sa consolidation commune par commune», promettant de «donner dans quelques jours le chiffre exact du corps électoral». Interrogeant sur la tendance à l'abstention du scrutin, M. Bedoui estimé qu'il s'agit d'un «phénomène et une réalité qui s'exprime partout à travers le monde», relevant cependant que les spécificités des élections locales, le travail de proximité accompli et les préoccupations citoyennes évoquées à cette occasion, feront que le citoyen se sentira plus concerné par le vote.

## OUARGLA Un programme supplémentaire pour consolider la dynamique de développement

Un programme supplémentaire de quelques 12 milliards DA a été accordé pour renforcer la dynamique de développement dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (M-CLAT).

Ce programme supplémentaire va toucher plusieurs opérations de développement en rapport direct avec le cadre de vie du citoyen, tel que l'aménagement des lotissements sociaux créés à travers différentes communes et l'aménagement et l'extension des zones d'activités, a indiqué samedi soir M. Saleh-Eddine Dahmoune, lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya.

La wilaya d'Ouargla va bénéficier également d'un important programme de développement, au titre des plans communaux de développement de 2018, a ajouté le responsable, signalant que la décision prise par les pouvoirs publics de réactiver le Fonds spécial de développement des régions du Sud constitue une opportunité pour la wilaya d'inscrire des opérations stratégiques dans divers secteurs.

Cette démarche, a-t-il expliqué, représente un engagement de l'Etat de concrétisation des programmes de développement initiés par le Président de la République pour améliorer les conditions de vie des citoyens, en plus du développement du réseau routier et autoroutier et du transport ferroviaire. Selon M. Dah-

moune, la poursuite du développement local va connaître un changement avec une décentralisation de la décision et la libération des initiatives locales de manière à mieux répondre aux attentes de la population, d'une part, et l'implication du citoyen dans la gestion des affaires locales, d'autre part.

Le M-CLAT a contribué l'an dernier à la prise en charge, via la Caisse de solidarité et de garantie des Collectivités locales, des besoins de développement urgents des nouvelles wilayas déléguées pour leur permettre de réaliser des avancées en matière de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel, en plus de la réalisation de structures administratives, l'aménagement d'établissements scolaires et l'amélioration des infrastructures de base, a rappelé le responsable.

M. Dahmoune a appelé, au terme de son intervention, à ne pas rater l'occasion des prochaines élections locales qui, a-t-il dit, constituent la consécration de la démocratie participative, à la faveur des garanties réglementaires et matérielles de transparence et d'intégrité réunies par l'Etat.

### Proposition d'opérations pour la prise en charge des attentes du citoyen

Pour sa part, le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a suggéré plusieurs opérations de proximité, liées directement à l'amélioration du ca-

dre de vie du citoyen, à l'instar de la levée du gel sur le projet de l'établissement hospitalier universitaire, la réalisation de l'hôpital 60 lits de Rouissat, l'équipement des urgences médicochirurgicales, l'étude d'extension de l'institut national de formation paramédicale d'Ouargla, la réalisation de la gare routière de Hassi-Messaoud, et la réévaluation des autorisations de programmes des projets de 9.000 places pédagogiques et 3.000 lits de l'Université d'Ouargla.

Il a évoqué, dans le même sillage, la réhabilitation de la RN-53A reliant Hassi-Messaoud à la daïra frontalière d'El-Borma sur 328 km pour un coût de 3,6 milliards DA, et l'extension de la ligne de tramway, dans sa partie non lancée et menant vers le ksar d'Ouargla après levée du gel de l'opération.

Ce dernier projet, qui enregistre un taux d'avancement appréciable (90%), a dû retarder sa date de mise en service, en raison du retard dans le paiement des situations de l'entreprise réalisatrice, estimées à plus de 4,7 milliards DA, a-t-il expliqué, avant de suggérer la réalisation de 1,2 km des 3 km restants, à confier à l'entreprise nationale «Cotider».

### Constitution d'un conseil consultatif local

Concernant les lots de terrains destinés à l'autoconstruction, le chef de l'exécutif de wilaya d'Ouargla a fait état de la création de 91 lotissements sociaux sur 833 hectares totalisant 17.353 parcelles,

dont 15.253 ont été attribuées à leurs bénéficiaires, et de l'établissement de 1.775 titres de propriété.

Pour ce qui est de leur aménagement, la wilaya s'est vu accorder 1,94 milliard DASUR budget de l'Etat de 2016 pour la prise en charge des actions prioritaires, tels que les terrassements, l'aménagement de routes et l'approvisionnement en eau potable (en cours de réalisation), a-t-il fait savoir.

M. Djellaoui a signalé, dans le même contexte, que les services de la wilaya euvaient à la mise en place, après les élections locales du 23 novembre, d'un conseil consultatif local, regroupant d'anciens cadres, des élus locaux, des enseignants et la société civile pour la proposition de projets susceptibles de booster le développement local, à être soulevés aux instances centrales concernées. Les membres de la commission interministérielle qui s'est déplacée à Ouargla, et comprenant les secrétaires généraux des ministères des Travaux publics et Transport, de la Santé, la Population et la Réforme hospitalière, de l'Habitat et la ville, de l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, des Ressources en eau, et de la Jeunesse et des Sports, ont apporté des réponses aux doléances soulevées lors de cette rencontre.

Les chefs de daïras, les présidents d'APC, les représentants de la société civile et les directeurs d'exécutif, ont pris part à la rencontre.

## LE SG DU RND, M.OUYAHIA L'A AFFIRMÉ : « Les mesures du gouvernement face à la crise économique visent à dynamiser le développement et améliorer la situation des Algériens »

Le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a souligné samedi soir à Alger que l'objectif des mesures prises par le gouvernement en exécutant les directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour faire face à la crise économique, était la dynamique de développement et l'amélioration de la situation des Algériens.

Dans une déclaration lors de son passage à l'émission «Bila kouyou» diffusée par la chaîne el Bilad, M. Ouyahia a indiqué: «Je rassure que les mesures prises par le gouvernement pour gérer la crise financière en exécutant les directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour faire face à la crise économique, ont pour objectif la dynamique de développement et l'amélioration de la situation des algériens».

Dans ce contexte, il a rappelé qu'à la date du 22 octobre dernier il n'y avait au niveau du trésor public que «la somme d'environ 50 milliard de dinars et sans la décision du président Bouteflika ordonnant au gouvernement de mettre en exécution le recours du trésor à l'emprunt de la Banque centrale nous n'aurions pas pu payer les salaires des travailleurs pour le mois de novembre qui est de l'ordre d'environ 100 milliard de dinars».

«La vérité est amère», a-t-il dit. Le même responsable a souligné que «l'Algérie a résisté trois années durant à l'effondrement des prix du pétrole, grâce à la politique éclairée du président de la République, qui a réussi à effacer les dettes extérieures en insistant sur le non recours à l'endettement extérieur ou au Fond monétaire international (FMI)». Dans ce contexte, le secrétaire général du RND, ne prévoit pas un énorme taux d'inflation du fait du recours du trésor



à l'emprunt de la Banque centrale comme certains le prédisent, observant que le taux d'inflation enregistré aujourd'hui était de l'ordre de 6 pc.

Il a également souligné que la Banque d'Algérie «contrôlera cette opération avec précision et que le président de la République sera informé chaque 3 mois».

Par ailleurs, M. Ouyahia a indiqué que le président de la République veille à la gestion des affaires du pays soulignant que «ceux qui connaissent la psychologie du président de la République savent bien que le président Bouteflika n'a jamais failli à ses devoirs, le gouvernement se réuni

périodiquement sous sa présidence et les affaires du pays sont gérées d'une manière normale». Il a également affirmé son «soutien personnel et le soutien de son parti politique au président Bouteflika si ce dernier se porte candidat aux élections présidentielles de 2019, soulignant les réalisations les plus importantes du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accomplies depuis son élection».

M. Ouyahia a ajouté que le soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika signifie «le soutien à la continuité qui apportera beaucoup de bien à tous les Algériens».

## LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI L'A INDIQUÉ : «Une nouvelle stratégie de formation professionnelle orientée vers l'économie alternative aux hydrocarbures»



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a indiqué, hier à Tissemsilt, que le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie de formation professionnelle orientée vers l'économie alternative aux hydrocarbures.

Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Mebarki a souligné que cette nouvelle stratégie vise à orienter le système de la formation professionnelle vers des filières et des spécialités économiques dans des secteurs retenus par le gouvernement comme alternatifs aux hydrocarbures dont l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

Le ministre a expliqué que cette stratégie est basée sur la recherche permanente pour adapter le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au marché de l'emploi en fournissant des spécialités professionnelles pour satisfaire aux besoins des entreprises économiques en main d'œuvre qualifiée. Il a insisté, dans le même sens, sur l'impératif du secteur de la formation professionnelle à s'adapter à la réalité économique du pays en se concentrant sur la formation de la ressource humaine dans des spécialités en adéquation avec les spécificités économiques de chaque wilaya. M. Mebarki a annoncé la décision d'orienter l'institut national spécialisé en formation professionnelle de Khémisti (Tissemsilt) en cours de réalisation vers des spécialités liées à l'agriculture et les industries de transformation en agroalimentaire.

Le ministre a exhorté, lors de sa visite d'inspection, les diplômés à penser à l'entrepreneuriat en créant des entreprises économiques dans le cadre des dispositifs d'emploi au lieu de réfléchir au recrutement dans des entreprises des secteurs public et privé.

M. Mebarki a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier des conventions de jumelage entre les établissements de formation, les exploitations agricoles de la région en vue de développer et promouvoir des spécialités professionnelles liées au secteur agricole, en plus d'encourager le mode de formation par apprentissage au sein des exploitations.

La visite du ministre dans la wilaya de Tissemsilt l'a conduit à la laiterie privée de la région de Sidi Mansour dans la commune de Khémisti, à l'institut national spécialisé en formation professionnelle " Hamed Abdelwahab", au CPA "Hadj Benalla" et au chef-lieu de wilaya, M. Mebarki a, en outre, écouté un exposé sur les sessions de organisées par l'entreprise "Algérie Télécom" au profit des stagiaires.

## FINANCES

### La commission des finances de l'APN propose de supprimer l'impôt sur la fortune pour éviter la fuite des capitaux

La commission des finances et du budget de l'APN a proposé, dans le cadre des propositions d'amendements relatives au projet de loi de finances de 2018, de supprimer la disposition relative à l'imposition d'un impôt sur la fortune afin d'éviter une fuite des capitaux du secteur formel vers le circuit informel et vers l'étranger, a indiqué dimanche à l'APS le président de cette commission, Toufik Torch.

M. Torch a expliqué que cet impôt aurait été d'abord «très difficile à appliquer du fait du faible niveau de digitalisation au niveau des services des Finances, ce qui rend très compliqué l'identification et le recensement des fortunes».

En outre, un tel impôt aurait constitué «une double imposition» du fait que les personnes actives dans le secteur formel sont déjà soumises à plusieurs impôts et taxes, a-t-il argué en estimant que l'action du gouvernement devrait plutôt s'orienter vers le marché informel pour tenter de récupérer l'argent qui y cir-



culer loin de toute imposition. «Si l'impôt sur la fortune est retenu, on assistera à une fuite des capitaux de l'Algérie vers l'étranger», fait-il valoir.

La proposition de supprimer cet impôt a été faite par «la majorité» des membres de la commission des finances et du budget qui reste «souveraine» dans ses décisions, a-t-il affirmé en soutenant qu'un tel amendement n'avait pour but que la préservation de la dynamique de croissance économique dans le pays.

Pour rappel, trente-six (36) amendements, propo-

sés au titre du PLF 2018, ont été soumis mardi dernier par le bureau de l'APN à la Commission des finances et du budget.

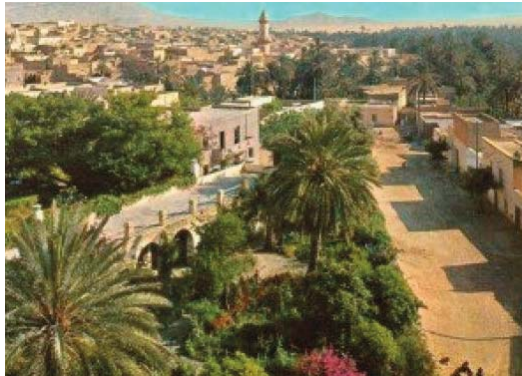
Par ailleurs, M. Torch affirme que sa commission a proposé, dans le cadre des propositions d'amendement du PLF 2018, d'augmenter la part des communes dans le produit de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

La commission a ainsi proposé, lors de sa réunion de jeudi dernier, d'augmenter la part de la commune dans le produit de la TAP, la portant de 55% actuelle-

ment à 66% dans le PLF 2018 afin de renforcer les capacités de financement des communes, fait-il savoir. Le reste de la TAP, soit 34%, sera affecté aux wilayas contre 45% actuellement. La TAP, dont le taux avait été réduit pour passer de 2% à 1% par la loi de finances complémentaire 2015, couvre actuellement environ 60% des besoins financiers des communes et 80% de ceux des wilayas.

D'autre part, M. Torch avance que sa commission «a appris auprès de membres du gouvernement qu'un projet de loi relative à la réforme de la fiscalité locale serait prochainement présenté à l'APN» sans avancer plus de détails. Pour rappel, lors de la réunion Gouvernement-walis tenue en fin 2016, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales avait proposé l'élaboration d'un nouveau code dédié aux finances et à la fiscalité locales pour un meilleur encadrement et une optimisation des ressources financières des collectivités locales.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL : Plus de 2 MDA pour la réalisation des projets dans la wilaya déléguée de Touggourt



Une enveloppe de plus de deux (2) milliards DA a été consacrée à la réalisation d'une série d'opérations de développement dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla), a indiqué samedi à Touggourt le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MCLAT). Intervenant lors d'une rencontre tenue dans le cadre de la visite d'une commission interministérielle dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km nord de Ouargla), M.Salah Eddine Dahmoune a indiqué que «ce montant permettra la mise en forme de pas moins de 124 opérations de développement, en plus de déblocage d'autres subventions pour la prise en charge de l'équipement et l'aménagement des lotissements de terrain et des zones d'activités».

Ces efforts, a-t-il dit, entrent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations «urgentes» de développement dans les nouvelles wilayas déléguées, notamment celles liées au raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, de l'électricité, du gaz naturel, l'aménagement des établissements scolaires et l'amélioration des infrastructures de base.

«Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire a pris une série de décisions pour soutenir, à travers le fond de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), les efforts de développement au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt, en sus du programme DE développement supplémentaire accordée à cette collectivité locale qui aura à bénéficier d'un autre programme de développement au titre des plans communaux de développement (PCD-2018), a ajouté M.Salah Eddine Dahmoune. Les pouvoirs publics ont également décidé de redynamiser le fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS) qui aura, a-t-il indiqué, un impact sur les programmes de développement, dans cette wilaya déléguée, tous secteurs d'activités confondus, a-t-il ajouté.

Il a fait savoir, à ce titre, que le ministère de l'Intérieur œuvrera, en perspective de l'année prochaine, avec le concours des différents secteurs à la mise en

œuvre du programme des énergies renouvelables, en matière d'électrification publique notamment, en vue de rationaliser les dépenses publiques, réduire les charges induites sur les budgets locaux.

Le SG du MCLAT a indiqué que cette visite, retenue au titre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et les directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, s'assigne comme objectifs d'identifier les préoccupations et besoins des citoyens, les accompagner et de donner un nouveau souffle à cette nouvelle wilaya déléguée.

Selon l'intervenant lors de cette rencontre, le suivi du développement local devra connaître un nouvel élan par la décentralisation de la prise de décision, la libération de l'initiative locale pour répondre aux attentes de la population. Le citoyen, a-t-il ajouté, sera également impliqué dans la gestion des affaires locales, avant de convier les citoyens à mettre à profit les prochaines élections locales pour promouvoir le développement local.

Les membres de la commission interministérielle, composée de représentants des ministères de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, de l'Agriculture et du Développement rural, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en eau, de la Jeunesse et des Sports et de l'Habitat et de la Ville, ont, pour leur part, apporté des réponses aux préoccupations soulevées par les autorités locales de la wilaya déléguée de Touggourt. Les chefs de daïras, présidents des APC, des directeurs exécutifs et des représentants de la société civile, de la wilaya déléguée de Touggourt ont pris part à cette rencontre.

Les membres de la commission qui ont inauguré, à l'occasion, la caravane d'entrepreneuriat des jeunes, se sont enquis, au Jardin des Mrabine, d'un modèle de bureau de vote et l'opération de scrutin.

La commission interministérielle devra clôturer sa tournée, par l'organisation d'une rencontre similaire au chef lieu de la wilaya.

APS

## DIRECTION DES FORÊTS DE LA WILAYA D'ALGER: Lancement de la campagne de sensibilisation «Mon espace vert 2» à la ferme pilote d'El Alia

Les services de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, ont procédé samedi au lancement de la 2<sup>e</sup> édition de la campagne de sensibilisation à la préservation et la protection du patrimoine forestier d'Alger sous le slogan «mon espace vert 2», une initiative visant à promouvoir la culture de la protection de l'environnement chez les citoyens, notamment au sein des établissements scolaires.



S'exprimant en marge du lancement de la campagne de sensibilisation au niveau de la ferme pilote d'El Alia (Alger), le directeur de wilaya des forêts, Noureddine Baaziz a indiqué à l'APS que le programme de cette 2<sup>e</sup> édition, organisée sous le slogan «mon espace vert 2» et qui se poursuivra jusqu'en avril prochain, concernera différents espaces forestiers urbains à Alger, dans le but de promouvoir la culture de la préservation de l'environnement et de la diversité végétale et animale.

La manifestation organisée avec la participation de 25 associations de protection de l'environnement, verra l'organisation de plusieurs activités, notamment des ateliers, des campagnes de sensibilisation et de nettoyage, et des expositions, en vue de protéger les sites forestiers, outre la tenue d'opérations de reboisement et de compétitions pour associer les élèves aux efforts et initiatives visant à protéger l'environnement, ajoute la même source.

L'intensification de ce genre d'initiatives visant à protéger la végétation au niveau de la capitale, outre la promotion du recyclage des déchets permettra d'ancrer chez les citoyens «une culture environnementale» et renforcera l'éducation environnementale dans le milieu scolaire, a souligné le même responsable. M. Baaziz a fait savoir que cette manifestation était le fruit d'un partenariat entre plusieurs entreprises, instituts publics et organismes en charge du dossier protection de l'environnement, à l'image de la

direction de l'environnement de la wilaya d'Alger, les deux entreprises «Netcom» et «Extranet», la direction de la pêche de la wilaya d'Alger, l'Agence nationale des déchets (AND), l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources halieutiques (AGIRE), outre des associations actives dans le secteur de la protection de l'environnement.

Le même responsable a indiqué qu'une session de formation sera organisée au profit de plus de 20 jeunes animateurs de différentes associations et clubs verts actives dans le domaine de la protection de l'environnement, supervisée par l'association «Badhra» d'Oran, en vue d'assurer un meilleur accompagnement des différentes franges de la société, et les sensibiliser sur l'importance de la préservation de l'environnement.

L'intervenant a rappelé que l'action de proximité efficace de ces associations en charge de la protection de l'environnement contribuait grandement à la consécration de la culture de la protection de l'environnement dans la société, relevant que «l'insouciance de certains citoyens qui laissent leurs déchets et restes de nourriture dans les forêts, est souvent à l'origine des incendies» qui ravagent annuellement de larges superficies forestières. La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a mené, dans le cadre du programme de lutte contre les feux de forêts, des opérations intenses de sylviculture et de nettoyage.

S'agissant des espaces forestiers qui seront ouverts aux fa-

milles en 2018 dans le cadre du plan vert qui s'étale jusqu'en 2029, le responsable a soutenu que la capitale a enregistré l'ouverture de 25 sites forestier et l'aménagement de 13 nouveaux sites outre l'aménagement continu des jardins et le programme en cours pour l'amélioration des services en vue d'attirer les familles.

Par ailleurs, les parcs agricoles pilotes ont été élargis à 9 parcs, actuellement, pour atteindre 23 parcs pilotes en 2018 sur une superficie de 200 hectares avec la plantation de plus de 150 hectares d'oliviers, d'agrumes et d'arbustes aromatiques, a indiqué l'intervenant. Le projet qui s'inscrit en droite ligne du plan stratégique de réhabilitation d'Alger, vise à protéger les terres agricoles fertiles de l'invasion du béton, a-t-il précisé. Les représentants des différents services de wilaya, les institutions concernées par la protection de l'environnement et les associations prenant part à cette manifestation de sensibilisation ont valorisé ce genre d'initiatives qui encouragent la consécration de la culture environnementale et du volontariat pour faire face aux dangers qui menacent aussi bien l'environnement que la santé publique. La wilaya d'Alger dispose d'un patrimoine forestier de plus de 5000 hectares répartis sur 113 sites forestiers dont un grand nombre concerne le tissu urbain avec une superficie allant de 1 à 8 hectares contre 300 à 600 hectares pour les grandes forêts d'Alger à l'instar de «Magktaa Khira», «Bouchaoui», «Bouzarreah», «Ben Aknoun», «Bainem» et «19 Juin».

## BATNA : La centrale électrique Ain Djasser-3 livrée "avant février 2018"

La centrale électrique Ain Djasser-3, en phase de réalisation dans la commune éponyme (wilaya de Batna), sera livrée "avant le mois de février prochain", a déclaré mercredi le président directeur général de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mohamed Arkab. Le PDG de la Sonelgaz a déclaré à l'APS, après s'être enquis sur site de l'avancement du chantier de réalisation de ce projet d'un coût de 39 milliards de dinars, que la production de cette nouvelle centrale électrique d'une capacité de 227,5 mégawatts, cumulée à celle des deux autres déjà existantes (Djasser 1 et Djasser 2) permettra de renforcer la production locale et nationale en énergie électrique.

M. Arkab s'est également enquis dans la commune Tazoult du chantier de réalisation d'un poste de transformation électrique de 400Kw, où il a insisté

sur la nécessité de livrer ce projet avant le mois d'avril prochain, ce qui permettra, selon lui, d'alimenter tous les postes 220 kv de la wilaya et qui fournissent de l'énergie à toute la région et les wilayas avoisinantes. Il a également inspecté au parc industriel de la commune d'Ain Yagout, le chantier de l'usine de turbines électriques et à gaz, fruit d'un partenariat algéro-américain, dont le taux d'avancement des travaux affiche aujourd'hui plus de 12%. Le première responsable du groupe Sonelgaz devait par la suite contrôler une centrale photovoltaïque dans la commune d'Oued El Ma, qui sera incessamment mise en service.

M. Arkab a affirmé que wilaya de Batna effectuera un saut qualitatif en matière de production de gaz et d'électricité une fois que les projets en cours seront livrés.



## RHUMATOLOGIE : Le dépistage précoce des «spondylarthrites» mis en exergue à Oran

L'importance du dépistage précoce dans la prise en charge des pathologies dites spondylarthrites, affectant la colonne vertébrale et les membres périphériques a été mise en exergue samedi à Oran par les participants à la 1ère Journée de rhumatologie de l'Hôpital militaire régional universitaire «Dr. Amir Mohamed Benaïssa» (HMRUO).

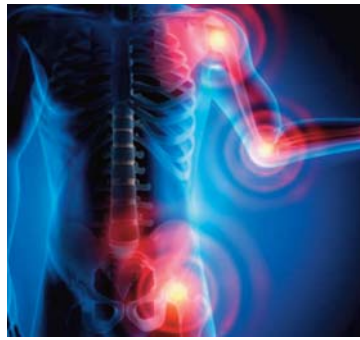
«Une douleur lombaire qui dure depuis trois mois et qui provoque le réveil du sujet la nuit doit aussitôt faire l'objet d'un examen chez le rhumatologue», a préconisé le Pr. Chafia Dahou, présidente du Comité pédagogique national. «Toute personne jeune, de moins de 40 ans notamment, doit consulter le praticien si elle souffre de douleur inexplicable au bas du dos, laquelle évolue parfois vers les genoux», a précisé Pr. Dahou, également chef du service de rhumatologie au CHU «Lamine Debaghine» de Bab El-Oued (Alger).

La spécialiste a alerté en outre sur le fait que la douleur doit être prise au sérieux surtout si elle s'accompagne le matin de certains signes bloquants, d'où la définition de maladie ankylosante (réductrice de la mobilité) attribuée à la spondylarthrite. A l'instar du Pr. Dahou, d'autres intervenants à la rencontre thématique de l'HMRUO ont mis l'accent sur le dépistage précoce

de la pathologie considérée. Ainsi, le chef d'unité de rhumatologie de l'HMRUO, Dr. Mohamed Saidi Mohamed a indiqué que la spondylarthrite est une maladie fréquente dont la rémission peut être obtenue par un traitement basique anti-inflammatoire si elle est diagnostiquée à temps.

«Une prise en charge tardive nécessitera en revanche une autre approche thérapeutique dite biothérapie, onéreuse et devant être suivie de séances de rééducation fonctionnelle et d'un accompagnement psychologique», a expliqué le commandant Saïdi Mohamed.

Le champ pluridisciplinaire du traitement de la pathologie a été mis en évidence lors de cette manifestation scientifique, car pouvant être associée à des maladies sous-jacentes (gastrologiques, dermatologiques, ophtalmologiques et neurologiques). Bien que les causes de la maladie ne soient pas to-



talement cernées, des communicants ont néanmoins évoqué quelques facteurs potentiellement favorisants, citant, à la lumière de leurs études, le tabagisme, le diabète, le surpoids (obésité) et l'hypertension artérielle. Présidant la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, le directeur de l'HMRUO, le Général Rachid Koudjeti a fait savoir que les spondylarthrites représentent les deuxièmes grands rhumatismes inflammatoires chroniques, avec un taux de 85 % chez les hommes de moins de 30 ans. «Il s'agit d'une maladie évolutive, handicapante par des déformations articulaires, d'où la nécessité de la dépister précocement pour assurer une prise en charge optimale du patient», a souligné le Général Koudjeti. Près de 200 spécialistes algériens et quelques invités étrangers ont pris part à cette manifestation organisée avec le soutien de partenaires parmi les opérateurs de l'industrie pharmaceutique.

## AIN DEFLA Deux voleurs de voiture arrêtés

Salim Ben

Les éléments de la police d'Ain Defla ont arrêté au cours de la semaine passée, deux voleurs de voiture, âgés de 35 et 36 ans, originaire d'Alger et Chlef, après une course-poursuite digne d'un film au chef lieu de la wilaya d'Ain Defla.

La nuit n'a pas été de tout

repos pour les policiers du chef-lieu de wilaya. Un peu avant 18h du soir du dernier jour de la semaine passée, et au niveau d'un barrage régulier dans l'entrée Est du chef lieu de la wilaya, une voiture était de passage dont les deux personnes étaient à bord. Les policiers ont arrêté la voiture pour une fouille régulière, mais le conducteur et son complice, âgés de 35 et 36 ans,

refusaient de s'arrêter et quittaient à grande vitesse le barrage. A ce moment là, les policiers ont compris qu'il s'agissait d'une bande de malfaiteurs. La police prend en chasse la voiture en fuite qui s'est dirigée vers le quartier Ennasr vers le coté Ouest du chef lieu de la wilaya, ou les voleurs ont quitté leur véhicule et pris la fuite en entrant dans un café et sortir de l'autre

coté mais la vigilance des policier leur a permis d'arrêter les voleurs. Il s'est avéré qu'ils ont volé la voiture de la wilaya de Djelfa. Il s'agit d'une voiture «Hyundai Accent», le véhicule est rapidement repéré et rendu à son propriétaire. Les deux accusés ont été présentés auprès du procureur général de la cour d'Ain Defla, et ils ont été mis sous mandat de dépôt.

## ALGER : Décès de 2 personnes dans une explosion de gaz au complexe touristique de Sidi Fredj

Deux personnes ont trouvé la mort suite à une explosion de gaz survenue hier à 9h49 au complexe touristique de Sidi Fredj, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. Suite à une fuite de gaz, une forte explosion s'est produite au niveau du complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger) faisant deux victimes (un homme et une femme) alors qu'un blessé a reçu les premiers soins par les agents

de la protection civile, a affirmé le lieutenant Khaled Ben Khalafallah. Les services de la protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens nécessaires dont 4 camions anti-incendie et un camion à échelle et 3 ambulances, a-t-il ajouté. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de cet accident qui a semé la panique parmi les résidents du complexe.

## TLEMCCEN:

### Des locaux professionnels non exploités à Sidi Saïd seront reconvertis en polyclinique

Des locaux à usage professionnel non exploités au niveau du quartier populaire de Sidi Saïd de la ville de Tlemcen, seront reconvertis en polyclinique, a annoncé samedi le wali, Ali Benaïche.

En visite de travail et d'inspection dans le Grand Tlemcen, précisément au niveau des quartiers populaires de Riad dans la commune de Mansourah et Boudghène et Sidi Saïd dans la commune chef-lieu de wilaya, le responsable de l'exécutif a instruit les directeurs de la santé et des équipements publics pour la reconversion de ces locaux en polyclinique.

Cette structure, qui a déjà fait l'objet d'une étude dans ce même cadre, amé-

liorera la prise en charge de la santé de la population au niveau de ce quartier qui ne dispose jusqu'à présent que d'une salle de soins s'avérant trop exigüe pour répondre aux besoins recensés sur place en dépit de travaux de réhabilitation, a-t-on fait savoir.

Cette tournée a débuté au niveau du quartier de Riad, situé sur les hauteurs de Tlemcen, où le wali s'est enquis de l'exploitation par la commune d'une nouvelle salle polyvalente au profit des jeunes de ceteccité. Son exploitation par la direction de la jeunesse et des sports est envisagée pour permettre une meilleure utilisation, a-t-on indiqué.

Répondant aux préoccupations des habitants, le responsable de l'exécutif

ainstruit les directeurs concernés pour l'ouverture de lignes de transport urbain, le raccordement au réseau gaz de ville, l'entretien des routes et la disponibilité de médecins au niveau de la salle de soins, notamment.

Non loin de là, au quartier de Boudghène, le wali a sensibilisé les citoyens pour l'organisation de campagne de volontariat pour la collecte des déchets urbains, l'entretien des espaces verts et la protection des espaces de proximité gazonnés artificiellement, réalisés par la DJS. Ce grand quartier surplombant la ville de Tlemcen est confronté, lui aussi, aux difficultés de raccordement au réseau de gaz de ville et aumauvais état des routes.

## Sessions de formation en communication en situation de crise pour des officiers de la Protection civile

Plus d'une cinquantaine d'officiers chargés de la communication de la protection civile des 48 wilayas du pays bénéficieront de sessions de formation sur la communication de crise afin d'acquérir les compétences nécessaires dans les situations de catastrophes, a annoncé, hier à Alger le colonel Farouk Achour chef de service de la communication à la Direction générale de la protection civile.

Assurée par des experts français, ces sessions de formations visent à former l'ensemble des officiers chargés de la communication de la protection civile de toutes les wilayas à une gestion efficace de l'information en cas de crise, à indiqué à la presse le colonel Achour en marge du déroulement de l'une de ces sessions au profit de 16 officiers au niveau de la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger.

"Le but essentiel de ces sessions de formation est de mettre à niveau les connaissances de l'ensemble des officiers de la protection civile en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour qu'ils puissent agir au quotidien de façon efficace et rapide en cas de crise", a précisé le responsable.

Cette formation entre dans le cadre de l'application du programme de jumelage Algéro-européen (P3A) et vise à préparer les officiers à la gestion de l'information en cas de risques et au management des crises notamment dans le domaine de l'utilisation des médias et des réseaux sociaux, a tenu à préciser le colonel Achour. A l'issue de cette formation, ces officiers seront capables de choisir et mettre en œuvre les outils d'identification et de dimensionnement des crises, de préparer et de conduire une démarche de communication de crise que ce soit sur les plans technique, scientifique ou social, a-t-il dit.

## WILAYA D'ALGER: Plus de 4400 interventions de la Protection civile en octobre dernier

Plus de 4400 interventions dont 3550 opérations de secours et d'évacuation ont été effectuées par la Protection civile de la wilaya d'Alger, a indiqué hier le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. 4427 interventions, dont 3550 opérations de secours et d'évacuation de personnes ont été effectuées et 71 décès ont été enregistrés, a déclaré à l'APS le Lieutenant, Khaled Benkhalfallah. Par ailleurs, 525 accidents de la circulation ont fait 544 blessés, indiquent les statistiques. En matière d'incendies, 470 incendies ont été enregistrés durant la même période, dont 17 incendies en milieu urbain (habitations, locaux, marchés et autres), un incendie industriel, 157 feux de forêts, 18 incendies de véhicules outre 277 incendies divers, ajoute la même source. Ces mêmes services ont enregistré 39 interventions pour des intoxications alimentaires et apporté les premiers secours à 46 personnes, dont 20 hommes, 13 femmes et 13 enfants, indique la même source. Pour ce qui est du bilan des brûlures, ces mêmes services ont enregistré 12 interventions qui ont permis de secourir 9 personnes atteintes de brûlures superficielles qui ont été évacués vers les services médicaux spécialisés pour des soins et effectué 623 interventions concernant des cas de chutes qui ont fait 5 morts.

## COLOMBIE: 2,3 tonnes de cocaïne saisies à un groupe dissident des Farc



Les autorités ont saisi 2,341 tonnes de cocaïne appartenant à un groupe dissident de l'ex-guérilla des Farc dans le sud-ouest de la Colombie, a annoncé samedi l'armée. Au cours d'une opération coordonnée «entre les forces aériennes et terrestres», les soldats, appuyés par quatre hélicoptères, ont détruit un laboratoire de fabrication de drogue dans la municipalité de Tumaco, à la frontière avec l'Équateur, a indiqué l'armée dans un communiqué.

L'opération a permis la saisie de 2,341 kilos de chlorhydrate de cocaïne, 450 kilos de feuille de coca hachée et 10 kg de cocaïne en cours de traitement.

Le laboratoire appartenait à «des groupes résiduels», un terme

utilisé souvent par l'armée pour se référer aux dissidents des Farc qui ne reconnaissent pas l'accord de paix scellé il y a un an entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc, aujourd'hui désarmées et transformées en parti politique) et le gouvernement.

La Colombie est le premier producteur mondial de feuilles de coca, la matière première de la cocaïne, avec 146.000 hectares de cultures, et aussi le plus grand producteur de cocaïne, avec 866 tonnes en 2016, selon l'ONU. Tumaco, un port sur le Pacifique dans le département de Nariño, est l'un des points de passage privilégiés pour exporter de la drogue vers les États-Unis.

## ESPAGNE: Quelque 600 migrants secourus en mer en 24 heures



Quelque 600 migrants ont été secourus au large des côtes espagnoles ces dernières 24 heures, et des opérations étaient en cours pour en localiser d'autres, ont indiqué les services de sauvetage en mer.

La plupart des migrants sont arrivés dans la région de Murcie (sud-est): 431 personnes, à bord de 41 embarcations de fortune, ont été secourus par des unités de la Marine, de la Guardia Civil et des services de sauvetage en mer Salvamento Marítimo, selon cet organisme public.

Dans la mer d'Alboran 69 personnes à bord de deux embarcations ont été secourues samedi au petit matin et emmenées à Malaga. Plus tard encore au moins 47 migrants ont été secourus dans la même zone. Des opérations ont également été menées dans

le détroit de Gibraltar, où les sauveteurs sont venus en aide à 48 personnes, sur quatre bateaux de fortune.

En outre, «en ce moment sont menées des opérations dans la mer d'Alboran», a précisé un porte-parole des sauveteurs en mer cité par l'AFP. L'Espagne est la troisième porte d'entrée des migrants en Europe, derrière l'Italie et la Grèce.

D'après un bilan au 15 novembre de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 17.687 migrants ont débarqué en Espagne depuis le début de l'année, sur les quelque 159.000 arrivés en Europe.

Quelque 158 sont morts ou portés disparus au large des côtes espagnoles, sur un total de 2.982 migrants décédés en Méditerranée.

## ROYAUME-UNI : Un nombre record de travailleurs de l'UE en 2017

Le nombre de travailleurs de l'Union européenne (UE) au Royaume-Uni a atteint un niveau record en 2017 malgré le vote en faveur de la sortie britannique du bloc européen, selon un rapport de l'Office national des statistiques (ONS), publié jeudi.

Au total, 2,37 millions de migrants en provenance des pays de l'UE étaient employés entre juillet et septembre 2017 au Royaume-Uni, soit une hausse de 112.000 par rapport à la même période de l'année dernière, souligne l'ONS.

Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis que les données ont commencé à être enregistrées il y a 20 ans, relève la même source.

Après une première baisse de leur nombre les trois mois qui ont suivi le vote sur le brexit en juin 2016, les citoyens non britanniques employés dans le pays ont été plus nombreux chaque trimestre en 2017, notamment des Roumains et Bulgares, indiquent les chiffres officiels.

Au troisième trimestre de 2017, 347.000 ressortissants roumains et bulgares ont été employés au Royaume-Uni, soit une augmentation de 90.000 par rapport à juillet-septembre 2016.

La Roumanie et la Bulgarie ont rejoint l'UE en 2007 et les restrictions imposées aux ressortissants des pays d'Europe de l'Est travaillant au Royaume-Uni ont été levées en janvier 2014.

L'ONS souligne par ailleurs que le nombre d'employés de 14 États membres de l'UE dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France, est passé de 942.000 à 987.000, durant la même période.

L'office relève, par contre, une baisse du nombre de ressortissants de huit pays d'Europe centrale et orientale qui travaillent au Royaume-Uni qui a diminué d'un peu moins de 20.000 par rapport à la période de juillet



à septembre de l'année dernière.

Les chiffres ont également révélé que le nombre de ressortissants étrangers de l'extérieur de l'UE travaillant en Grande-Bretagne a diminué de 23.000 pour se fixer à 1,21 million.

Le rapport de l'ONS souligne que «de janvier à mars 2009, le nombre de ressortissants britanniques de l'extérieur de l'UE travaillant au Royaume-Uni a été globalement stable, mais le chiffre des ressortissants non britanniques des pays de l'UE travaillant au Royaume-Uni a continué à augmenter».

Une analyse publiée plus tôt cette année a montré que les migrants de l'UE représentaient jusqu'à un employé sur dix dans certains secteurs.

Les chiffres de 2016 avaient montré que plus de deux millions de travailleurs du bloc européen étaient employés dans les secteurs de l'industrie, l'hôtellerie, la santé et les services financiers.

Pour rappel, la libre circulation des personnes entre l'UE et le Royaume-Uni s'arrêtera en mars 2019 lorsque le brexit sera effectif. Elle était l'une des principales revendications des partisans du retrait britannique de l'union.

Depuis son installation, le gouvernement britannique de Theresa May s'est engagé à limiter la migration nette à moins de 100.000 par an.

Un rapport d'un think tank britannique, le Global Future, avait affirmé en mai dernier que l'économie britannique a besoin de 200.000 immigrants par an afin d'éviter les conséquences économiques catastrophiques liées au Brexit, soit deux fois le double du chiffre fixé par le gouvernement.

Le rapport avait prévenu que l'objectif de réduire le nombre d'immigrants arrivant au pays risque de ralentir la croissance économique pendant au moins dix années.

## INDONÉSIE: Des oiseaux exotiques dissimulés dans des tuyaux

Plus de 120 oiseaux exotiques dissimulés dans des tuyaux de drainage en vue d'être vendus sur le marché noir ont été découverts dans l'est de l'Indonésie et quatre suspects interpellés, ont indiqué jeudi les autorités locales.

Quarante et un cacatoès et 84 perroquets eclectiques ont été cachés vivants dans des tuyaux en plastique découpés en petits morceaux fermés des deux côtés avec des tiges en fer. L'un des cacatoès et six perroquets étaient morts lors des oiseaux ont été découverts au cours d'une opération de police.

Les suspects ont été interpellés lundi et placés en garde à vue dans la province des Molouques du Nord. «Les quatre hommes ont été inculpés de tentative de contrebande et de vente d'espèces protégées», a



déclaré à la presse le chef de la police de Halmaheira Sud, Irfan Marpaung. Ils risquent jusqu'à cinq ans de prison et une amende

maximale de 100 millions de roupies (6.275 euros).

Les vastes jungles d'Indonésie abritent 131 espèces d'oiseaux me-

nacées, selon l'ONG de surveillance du commerce de la faune et de la flore TRAFFIC, soit plus que dans aucun autre pays à l'exception du Brésil. De nombreux oiseaux sont attrapés en forêt par des braconniers pour être revendus sur de grands marchés en Indonésie ou écoulés illégalement à l'étranger. Les cacatoès blancs, qui viennent de l'archipel des Molouques, sont classés comme une espèce en danger par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

En 2015, plus d'une vingtaine d'oiseaux rares de la même famille que les perroquets, dissimulés à l'intérieur de bouteilles d'eau en plastique, avaient été découverts dans les bagages d'un passager de bateau interpellé sur l'île de Java.

## CHINE Un incendie fait 19 morts dans le sud de Pékin



Les autorités chinoises enquêtent hier pour comprendre la cause d'un incendie dans une pension du sud de Pékin qui a fait 19 morts et huit blessés dans la nuit.

Le feu s'est déclaré dans un bâtiment du district de Daxing, où les loyers très bon marché attirent souvent les immigrants des provinces chinoises. Plusieurs ateliers textiles se trouvent aussi dans la zone.

Les autorités locales ont indiqué dimanche matin qu'elles recherchaient toujours les causes de cette catastrophe, mais l'agence officielle Chine nouvelle a rapporté qu'un nombre inconnu de suspects avaient été arrêtés par la police.

«Nous enquêtons sur les causes

spécifiques de l'incendie et les responsables seront poursuivis», a déclaré M. Sun, un porte-parole des autorités locales de Daxing qui a refusé de donner son nom complet.

C'est vers 18h15 (10h15 GMT) samedi que les autorités ont été averties de l'incendie, qui a mobilisé 14 équipes de pompiers et 34 camions. Les pompiers ont annoncé six heures plus tard que l'incendie était éteint. Ce drame intervient au moment où une vaste campagne a été lancée pour l'embellissement du centre de Pékin, qui implique notamment la fermeture des échoppes et commerces nuisant à la beauté de la capitale.

## AUSTRALIE: La police saisit une importante cargaison de cocaïne

La police australienne a saisi une imposante cargaison de cocaïne d'une valeur estimée à 186 millions de dollars dans la coque d'un yacht au large de la côte orientale de l'Australie, a annoncé jeudi une source policière. Les enquêteurs ont découvert les 700 kilogrammes de cocaïne mercredi à une centaine de kilomètres au nord de Sydney et ont arrêté trois hommes soupçonnés de liens avec la Thaïlande et Ta-

hiti, île de Polynésie française. La police australienne a collaboré avec les autorités de Polynésie dans cette affaire. Le yacht est passé par Tahiti avant d'entrer dans les eaux australiennes.

«Il n'est pas étonnant que la criminalité organisée se livre à des tentatives sophistiquées qui vont très loin, y compris en franchissant des océans à bord de petites embarcations, pour importer des stupéfiants», a déclaré Neil Gaughan, com-

missaire adjoint de la police fédérale australienne, dans un communiqué.

«Ce n'est rien de plus qu'une tentative d'inonder nos rues avec des stupéfiants dangereux pour faire des bénéfices», a chargé pour la police, les professionnels de santé et la population de payer la facture de tous les dégâts collatéraux induits. En août, les autorités françaises avaient saisi 1,4 tonne de cocaïne destinée au marché australien au large des îles Tonga dans le Pacifique sud.

## FRANCE : Un policier tue trois personnes et en blesse trois autres à Sarcelles

Un policier a tué trois personnes et blessé trois autres avec son arme de service avant de se donner la mort samedi soir dans le Vieux Sarcelles (Val-d'Oise), une commune située au nord de Paris, a indiqué une source policière.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le policier a d'abord tué deux personnes qui se trouvaient sur une voie publique et n'avaient aucun lien avec lui, et a ensuite tué son beau-père et blessé sa compagne, la mère et la sœur de la femme, dans le pavillon où la famille de sa compagne habite, dans ce qui s'apparente à un «drame familial», avant de retourner l'arme contre lui, a affirmé la source policière. Selon des médias, le fonctionnaire appartenait à la Compagnie de sécurisation et d'intervention de la préfecture de police de Paris.

Ce drame intervient dans un contexte de recrudescence des suicides dans les rangs des forces de l'ordre. Depuis le début de l'année, au moins 46 policiers et 16 gendarmes se sont donnés la mort.

## ÉTATS-UNIS Collision accidentelle entre un destroyer américain et un remorqueur japonais

Un navire de guerre américain a été légèrement endommagé après avoir été percuté samedi par un remorqueur à la dérive lors d'un exercice militaire au large du Japon, selon la marine américaine qui enregistre un énième incident en Asie.

Le destroyer de missiles USS Benfold participait à un exercice de remorquage dans la baie de Sagami lorsque le remorqueur japonais s'est trouvé sans propulsion et l'a heurté, selon la 7<sup>e</sup> Flotte des États-Unis.

Cet incident est survenu alors que les forces japonaises et américaines participaient à un exercice naval interarmées de 10 jours, jusqu'au 26 novembre, dans le cadre d'une démonstration de force dirigée contre la Corée du Nord, dont les ambitions nucléaires dominaient le récent voyage en Asie du président américain Donald Trump.

«Personne n'a été blessé sur aucun des deux navires et le Benfold n'a subi que des dommages minimes, dont des éraflures sur le côté, en attendant une évaluation complète des dommages», a indiqué samedi soir la 7<sup>e</sup> Flotte dans un communiqué. «Le remorqueur commercial japonais est remorqué par un autre navire jusqu'au port de Yokosuka», au sud-ouest de Tokyo, est-il ajouté.

Les gardes-côtes japonais ont indiqué que le remorqueur s'était mis à dériver lorsqu'une corde s'est coincée dans son hélice et ont confirmé qu'il n'y avait pas de blessés.

La 7<sup>e</sup> Flotte a été impliquée en 2017 dans plusieurs collisions en Asie, dont certaines mortelles.

L'USS John S. McCain est entré en collision avec un pétrolier au large de Singapour en août, tuant 10 marins et en blessant cinq autres. Deux mois plus tôt, en juin, l'USS Fitzgerald et un cargo se sont percutés au large du Japon, faisant sept morts parmi les marins.

Il y a aussi eu deux autres incidents moins connus. En janvier, l'USS Antietam s'est échoué près de sa base au Japon et, en mai, l'USS Lake Champlain a heurté un bateau de pêche sud-coréen.

APS

## CORÉE DU SUD: Au moins 57 personnes blessées dans un séisme



Au moins 57 personnes ont été blessées et 1.500 ont dû trouver refuge dans des abris à cause du séisme de magnitude 5,4 qui a frappé le port de Pohang, sans le sud-est de la Corée du Sud, ont annoncé les autorités jeudi. Le séisme, un fait très rare dans ce pays, s'est produit mercredi à la profondeur relativement réduite de neuf kilomètres. La secousse, ressentie à travers le pays, y compris à Séoul, a endommagé près de 1.100 logements et plus d'une centaine d'écoles, selon le ministère de la Sécurité. Des routes, des infrastructures publiques et mili-

taires, ont également subi des dégâts tandis que 57 personnes ont été blessées et 1.536 ont dû fuir leur domicile. En raison du séisme, le ministère de l'Éducation a reporté d'une semaine l'examen national d'entrée dans les universités. Cet examen, au cours duquel les lycéens jouent chaque année leur avenir, aurait dû avoir lieu jeudi.

La péninsule coréenne enregistre très peu de séismes d'importance. Le séisme le plus fort enregistré au sud avait été une secousse d'une magnitude de 5,8, en septembre 2016, dans la ville de Gyeongju.

## TANZANIE 11 morts après le crash d'un avion dans un cratère volcanique dans le nord du pays

Onze personnes ont été tuées mercredi lorsqu'un petit avion appartenant à la compagnie Coastal Aviation s'est écrasé dans le cratère d'Empakaai, une caldera volcanique située dans la réserve naturelle de Ngorongoro (NCA) dans le nord de la Tanzanie.

Cette tragédie a été confirmée par le commandant de police régional d'Arusha, Charles Mkumbo, ainsi que par la compagnie aérienne.

L'appareil, identifié comme un Cessna Caravan, se dirigeait vers le parc national du Serengeti en provenance de l'aéroport interna-

tional d'Arusha. Un pilote et dix touristes se trouvaient à bord de cet appareil. «Les noms des passagers et des membres d'équipages sont confidentiels dans l'attente de la notification des proches», a déclaré l'aviation côtière dans un communiqué publié sur son site Internet. «Nous adressons nos sincères condoléances et nos prières à toutes les personnes affectées par cet incident ce soir», indique le communiqué. «Nous étudions actuellement les lieux de l'incident et nous fournirons des informations supplémentaires lorsque celles-ci nous seront connues».

## BURUNDI : Plus de la moitié des enfants touchée par «la malnutrition chronique»

La «malnutrition chronique» touche jusqu'à 56% des enfants au Burundi, révèle une récente enquête des autorités burundaises.

L'«Enquête démographique et de santé» (EDS) 2016/2017 réalisée par l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) relevant du ministère burundais à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan, précise que parmi ces 56% de ces enfants, 31% présentent une malnutrition de forme «modérée» alors que 25% le sont sous forme «sévère».

L'enquête fait remarquer cependant que quatre ans auparavant, soit en 2014, seulement 49% des enfants burundais souffraient de malnutrition



chronique. Cette enquête réalisée grâce à l'appui de la Banque Mondiale (BM), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), est la 3<sup>ème</sup> après celles réalisées en 1987 et en 2010.

Cette enquête montre également que les enfants du milieu rural sont plus affectés par le retard de croissance que ceux du milieu urbain : près de six en-

fants vivant en milieu rural sur dix (59%) souffrent d'un retard de croissance contre 28% parmi ceux qui résident en milieu urbain. L'enquête a montré aussi que la prévalence de la malnutrition chronique est influencée par le niveau d'instruction de la mère dans la mesure où 61% des enfants affectés par la malnutrition, se retrouvent chez des mères avec un «bas niveau» d'instruction.

# LE SUCRE AIDE À RÉGULER LA PRISE ALIMENTAIRE

*Manger sucré génère la fabrication de souvenirs précis dans le cerveau, ce qui permettrait de raisonner les prises alimentaires à venir en ajustant l'écart entre les repas et la quantité de calories absorbées.*

Comment notre cerveau contrôle-t-il nos heures de repas ? Grâce à une mémoire alimentaire, qui dépend des apports énergétiques et de la quantité de sucre ingérée, selon une récente étude menée par des neurologues de la Georgia State University (Atlanta, États-Unis) publiée dans la revue *Hippocampus*.

## Manger sucré fabrique des souvenirs

Dans cette étude, les chercheurs ont réalisé des expériences avec des rats. Ils leur ont donné à boire des solutions sucrées à base de saccharose, sucre standard, ou de saccharine, un édulcorant. Ils ont alors observé que les rats qui consommaient ces solutions sucrées présentaient une plus grande quantité de protéine Arc dans l'hippocampe, zone centrale du cerveau. Cette région cérébrale est impliquée dans la mémorisation, notamment dans la mémoire épisodique, c'est-à-dire l'enregistrement de souvenirs précis de petits événements autobiographiques passés. La protéine Arc étudiée par les auteurs de cette étude permet une bonne communication entre les neurones,

indispensable à la fabrication de souvenirs. Ainsi, plus les rats consomment de sucres, plus ils fabriquent de souvenirs précis liés à leur repas.

## Organiser les prises alimentaires

Mais à quoi sert cette mémorisation du repas ? À prévoir le repas suivant, en adaptant son comportement alimentaire. Ainsi, la quantité de sucre qu'on a mangée au cours d'un repas conditionnera le temps qui s'écoulera avant le prochain repas, et la composition en sucre de ce dernier. Un repas très calorique devra en effet induire un prochain repas plus tardif et peu chargé en sucre, ce qui organise naturellement une prise alimentaire raisonnée en quantité (nombre de repas par jour) et en qualité (apport calorique de chaque repas).

« Cette étude pourrait avoir des conséquences en terme de prévention et de traitement de l'obésité », suggèrent les auteurs de l'étude. En effet, l'obésité causée par l'alimentation pourrait être due à un dysfonctionnement de cette communication dans l'hippocampe, et à une mauvaise régulation de la prise alimentaire.



# LA MALBOUFFE LIÉE À DES TROUBLES DE MÉMOIRE

Les aliments riches en acides gras trans nuisent à la mémoire des hommes qui en consomment, selon des chercheurs américains.

S'empiffrer de biscuits, de plats cuisinés et autres aliments industriels cause du tort à votre ligne, mais cela affecterait aussi votre mémoire. Des chercheurs américains viennent de démontrer que les acides gras insaturés trans, présents dans l'alimentation industrielle, sont liés à un appauvrissement de la mémoire chez les hommes âgés de 45 ans et moins.

Les acides gras trans sont un type d'acides gras insaturés qui existent sous forme naturelle ou « technologique ». Ces derniers sont ceux qui posent problème. Ils sont utilisés dans l'industrie agroalimentaire comme stabilisateurs et comme conservateurs pour rehausser le goût, améliorer la texture et prolonger la durée de conservation. On les trouve dans de nombreux produits transformés comme les viennoiseries, les pizzas, les quiches, les margarines... Le Dr Beatrice Golomb de l'université de Californie à San Diego, aux États-Unis, a mené une expérience sur un panel de 108 hommes et



femmes. Ils ont été invités à suivre un régime spécifique (pour certains une alimentation riche en acides gras trans) avant de passer des tests de mémoire de mots.

Ceux qui avaient consommé le plus d'acides gras trans au cours de leurs repas ont été les plus mauvais aux tests de mémorisation. Ils ont retenu moins de mots que les autres (douze de

moins). Cela concernait davantage des hommes en raison du faible nombre de femmes ayant participé à l'expérience. L'association entre acides gras trans et mémoire n'a pu être établie chez les plus de 45 ans, peut-être en raison de la difficulté à isoler les effets du vieillissement sur la mémoire.

## Limiter la consommation des produits industriels

Cette nouvelle étude, parue sur la revue scientifique en ligne *Public Library of Science One*, ne devrait pas réduire le blason des acides gras trans. Alors qu'un aliment industriel sur trois en contient aux États-Unis, plusieurs études scientifiques les ont diabolisés pour les risques cardiovasculaires qu'ils font courir quand ils sont consommés en excès (apports supérieurs à 2% de l'apport énergétique total). Ils favoriserisent en effet l'augmentation du mauvais cholestérol (LDL). Une raison supplémentaire de privilégier le fait maison.

# SUBSTITUTS DE REPAS : BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?

Pas le temps de vous faire à manger ? De prendre une pause repas ?

Les substituts de repas peuvent être une solution. En tout cas, c'est mieux que de ne pas manger ! Mais faites tout de même attention.

Comme leur nom l'indique, les substituts de repas sont destinés à remplacer un (ou plusieurs) repas, tout en apportant moins de calories, soit entre 240 et 400 cal par

« repas ». Le principe n'est pas pédagogique : avec eux, on n'apprend pas à mieux manger de vrais aliments, on mange autre chose, censé nous apporter tous les nutriments nécessaires à l'organisme. Ils se présentent principalement sous forme de crèmes (souvent goût chocolat), de barres ou de soupes. Même si leur composition respecte les directives euro-

péennes, les deux premières sont généralement trop sucrées, les dernières, plus acceptables sur un plan nutritionnel, mais pas sur un plan gustatif ni sensoriel. Ils n'apprennent pas à se réconcilier avec les aliments. En outre, tous manquent de fibres, d'oméga-3, de nutriments protecteurs : on est bien loin du repas agréable, vitaminé, frais, de saison... C'est le royaume de l'uni-

formité du goût, de l'additif et du produit industriel. Il est stipulé sur l'étiquette, selon la réglementation, que ces produits sont à utiliser une ou deux fois par jour (à la place d'un ou deux repas, donc), pendant maximum trois semaines. Sauf recommandation de votre médecin, mieux vaut ne les utiliser que très exceptionnellement et pas plus d'une fois par jour.

## L'aquayoga pour bien se relaxer dans l'eau

L'aquayoga aide à relâcher les tensions et être à l'écoute de son corps. Une activité à la portée de toutes, même des novices du yoga.

L'eau est d'une aide précieuse pour se détendre et laisser voguer ses angoisses. Associée au yoga, elle s'avère encore plus efficace pour apprendre à connecter le corps et l'esprit. Ophélie Goffart, experte en relaxation aquatique, a bien compris l'intérêt de se servir de l'élément "eau" pour approcher la dimension spirituelle du yoga. Elle dispense des ateliers d'aquayoga, des séances de yoga pratiquées dans de l'eau chauffée à plus de 30 degrés. «Dans l'eau, on travaille les postures comme dans un cours de yoga», explique cette coach d'aquayoga qui enseigne à l'Atelier Mood à Paris.

Les mouvements sont issus de différents yoga : le «Hatha yoga» pour les postures, le «Kriya yoga» pour le côté méditation et relaxation. L'aquayoga fait également la part belle au pranayama, l'art du contrôle du souffle que l'on retrouve dans plusieurs types de yoga.

Une séance de 45 minutes se décompose en plusieurs parties. On se concentre d'abord sur sa respiration «pour entrer en soi et apaiser son mental». Puis on enchaîne avec des postures classiques du yoga qui font travailler l'ancrage, l'équilibre et le renforcement corporel, comme la posture du guerrier. «Il est parfois plus difficile de tenir dans l'eau car elle est un élément mouvant dans lequel il est plus dur de s'ancrer», concède Ophélie Goffart. Mais cela cible davantage la proprioception (ensemble des récepteurs et centres nerveux impliqués dans la perception de soi, ndr).»

Une autre partie de la séance est consacrée à l'exécution de postures sous l'eau. Du yoga en apnée ? Le concept peut effrayer. Pourtant, en pratique, même les plus filieux se jettent à l'eau. Pour cause : travailler sans respirer (avec un pince-nez) favorise le lâcher prise. «Sous l'eau le mental s'arrête, les pensées stoppent très vite, observe notre experte. Il s'avère très difficile d'arrêter de penser hors de l'eau. Pourtant le cerveau a besoin de temps en temps d'être en pause pour se régénérer et se concentrer. On est ainsi plus dans le temps présent. L'esprit sur le mode off peut ouvrir d'autres portes.

La fin du cours cible le travail du souffle à la différence que cette fois-ci on laisse le corps flotter en réalisant par exemple la position de planche dans l'eau. «Ces exercices de lâcher prise aident à mieux sentir son corps, observer et mieux habiter ses sensations», explique Ophélie Goffart. Envie d'essayer l'aquayoga ? Cette activité ne présente pas de contre-indications, hormis pour celles qui ont la phobie de l'eau. L'aquayoga s'adresse à tous même aux femmes enceintes (après les trois premiers mois de grossesse). Les personnes ayant un dos sensible et des problèmes de genoux peuvent également pratiquer sans risque.

Illustration : M. B.

# LES ODEURS MARQUANTES CRÉENT DES SOUVENIRS PRÉCIS

La mémoire est stimulée par les sens et en particulier par les odeurs. Certains parfums sont si marquants qu'ils favorisent un souvenir extrêmement précis d'un moment, selon une nouvelle recherche scientifique française.

Plus les odeurs sont fortes ou plus elles déclenchent des émotions, plus elles laissent dans le cerveau des images précises, selon les chercheurs du centre de recherche en neurosciences de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Lyon. En effet, les personnes se souviennent particulièrement bien d'un moment s'il est associé à une odeur marquante. Les chercheurs ont testés sur des volontaires leur capacité à se souvenir et les liens avec les odeurs.

Ils ont participé à une expérience sans en connaître la finalité. Pendant 3 jours, ils ont observé des images qui étaient associées à des odeurs peu communes. Le quatrième jour, les chercheurs ont testé leur mémoire.

## Les odeurs stimulent la mémoire

«Les volontaires ont réussi à retrouver le souvenir associé à un tiers des odeurs. Plus l'émotion suscitée par l'odeur était importante, qu'elle soit plaisante ou déplaisante, plus le souvenir était précis», expliquent les scientifiques.

«Nous savions déjà plusieurs choses sur les odeurs. Par exemple, elles ne génèrent pas plus de souvenirs qu'une image ou un son, mais ces souvenirs sont souvent plus riches en émotion et peuvent être très anciens. Ils



peuvent remonter à la petite enfance, alors que d'autres stimuli ne permettent fréquemment de remonter qu'à des souvenirs rattachés à l'adolescence» rappellent les chercheurs. «En outre, les souvenirs associés aux odeurs sont souvent épisodiques et enfouis. Ils ne sont pas verbalisés et resurgissent tout à coup de façon très fidèle, en nous faisant voyager dans le temps. À l'inverse, un souvenir associé à un paysage ou une mu-

sique est plus fréquemment raconté, décrit et subit alors des distorsions qui lui font perdre de son intensité. Grâce à notre protocole nous montrons que plus l'émotion portée par l'odeur est intense, plus le souvenir est détaillé » explique l'équipe de l'Inserm.

Si ces travaux n'ont pas de finalités médicales aujourd'hui, les recherches sur les mécanismes de la mémoire épisodique et la restitution des

souvenirs sont importantes pour étudier les effets secondaires de la maladie d'Alzheimer. En effet, ce type de mémoire est rapidement altéré lors de cette maladie neurodégénérative.

«Afin d'avancer dans ce sens, nous utilisons maintenant l'IRM pour tenter de décrire les réseaux neuronaux impliqués dans cette mémoire épisodique», concluent les chercheurs.

# LA FLORE INTESTINALE AURAIT UN IMPACT SUR L'OBÉSITÉ

La flore intestinale aurait un impact direct sur l'obésité. Chez les personnes obèses, le microbiote possède une composition particulière, différente de celle des personnes ayant un poids normal.

Le microbiote (l'ensemble des micro-organismes, essentiellement des bactéries, vivant dans nos intestins) joue un rôle essentiel dans notre corps. D'une part, il affecte le fonctionnement de nos organes, d'autre part il a un impact sur la manière dont les calories sont absorbées et sur le développement des cellules adipeuses. Et selon une récente étude des chercheurs de l'Université de Genève, il aurait un impact direct sur l'obésité.

De nombreuses études ont d'ores et déjà souligné l'impact de la flore intestinale sur la régulation de multiples voies métaboliques, reliant ainsi entre eux le tractus gastro-intestinal, la peau, le foie, le cerveau et de nombreux autres organes.

Ici, les scientifiques suisses ont voulu tester l'influence du microbiote sur la sensibilité à l'insuline. Pour ce faire, ils ont nourri trois groupes de souris avec une alimentation riche en calories. Les premiers étaient dépourvus de germes (elles étaient nées et vivaient dans des conditions stériles), les deuxièmes étaient normales et les troisièmes avaient été traitées avec des doses élevées d'antibiotiques pour supprimer en-

tièrement leur microbiote. «Nous avons supposé que l'appauvrissement du microbiote pouvait influencer la sensibilité à l'insuline (ou une bonne sensibilité à l'insuline permet de lutter contre l'obésité)», explique Mirko Trajkovski, auteur principal de l'étude et professeur au département de physiologie cellulaire et métabolisme de l'Université de Genève.

## Une avancée pour lutter contre l'obésité

D'après les résultats, les souris normales, bénéficiant d'une alimentation riche en calories, développaient une obésité et une résistance à l'insuline. Les deux autres groupes gardaient un poids normal, présentaient une sensibilité renforcée à l'insuline et toléraient mieux le glucose. Leur quantité de graisse blanche avait diminué considérablement, alors que celle des graisses brunes avait augmenté.

«L'appauvrissement du microbiote, soit par l'administration d'antibiotiques, soit chez des souris dépourvues de germes, stimule le développement du tissu adipeux beige à l'intérieur du tissu adipeux blanc, de la même manière que l'exposition au froid ou à l'exercice», explique Mirko Trajkovski. Si, un traitement avec de fortes doses d'antibiotiques n'est pas réaliste, en raison du



risque de résistance, les scientifiques cherchent des méthodes alternatives pour modifier le microbiote. La possibilité d'une transplantation de flore intestinale «saine» ou celle de supprimer celle responsable de l'obésité seront par exemple étudiées.

## TUNISIE:

## Imad Hammami nommé au poste de ministre de la Santé



Le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a nommé, Imad Hammami, au poste du ministre de la Santé en remplacement de Slim Chaker décédé, début octobre dernier.

En vertu de ce remaniement partiel, M. Chahed a nommé samedi Imad Hammami, ex-ministre de l'Industrie et des PME, comme nouveau ministre tunisien de la Santé, selon l'agence de presse tunisienne TAP.

Agé de 53 ans, Imad Hammami était député de l'ancienne Assemblée nationale constituante de 2011 où il occupait plusieurs postes dont membre de l'Instance chargée de la rédaction de la Constitution.

En 2015, il était désigné porte-parole officiel du parti Ennahdha, principal allié de la coalition actuellement au pouvoir en Tunisie.

Il était ministre de l'Emploi avant de prendre les rênes de l'Industrie et des PME jusqu'à sa nouvelle nomination.

Le poste du ministre de l'Industrie et des PME a été pris par Slim Feriani, qui occupait avant sa nouvelle mission le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et des PME.

M. Feriani est diplômé en finances et investissements avant de se faire une carrière de plus de 20 ans au sein de plusieurs marchés financiers à l'international.

Initialement à 40 membres dont 26 ministres et 14 secrétaires d'Etat, le gouvernement d'union nationale de Youssef Chahed, fondé en août 2016, a été remanié en septembre dernier pour en devenir à 43 membres dont 28 ministres et 15 secrétaires d'Etat.

## KENYA:

## Au moins quatre personnes tuées dans un bidonville de Nairobi

Au moins quatre personnes ont été retrouvées sans vie hier dans un bidonville de Nairobi où la découverte des corps gisant dans la rue a provoqué des échauffourées, ont indiqué une source policière et des médias kenyans.

«Les quatre victimes - trois hommes et une femme - ont été découvertes dans le bidonville de Mathare», selon les médias qui précisent que c'est là «un des points chauds des violences post électorales».

«Nous avons lancé une enquête sur les meurtres de quatre personnes tuées dans le secteur de Mathare 1», a déclaré à la presse un responsable policier présent sur les lieux.

Suite à la découverte des cadavres, des échauffourées ont éclaté entre la police et des habitants en colère.

Trois véhicules, dont deux bus de transport de passagers, ont été incendiés.

Le quartier a été bouclé par la police qui a affirmé que les habitants en colère ont réagi ainsi car ces derniers estiment que «ces meurtres ont un caractère politico-ethnique, accusant des membres d'un groupe criminel appelé Mungiki d'en être les auteurs».

Les Mungiki sont un gang criminel kikuyu, qui fut actif dans les violences politico-ethniques de 2007-2008 et connu alors pour se prêter au racket et pour violemment défendre les intérêts commerciaux de leur ethnie.

Le terme Mungiki est désormais appliqué de manière large à des groupes de Kikuyu armés.

La population du bidonville de Mathare est mélangée: des Kikuyu y cohabitent avec des membres d'ethnies Luo ou Luhya dont les leaders sont les principaux responsables de l'opposition, notamment son chef Raila Odinga, un Luo.

## ZIMBABWE:

## Mugabe rencontre l'état major de l'armée au lendemain de manifestations pour sa démission

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, devait rencontrer hier l'état-major de l'armée au lendemain de manifestations massives à Hararé et la deuxième ville du pays Bulawayo réclamant sa démission, a rapporté la Télévision d'Etat.

Les négociations entre Robert Mugabe et l'armée, engagées jeudi, se poursuivaient hier, a annoncé la télévision ZBC, en citant le prêtre catholique Fidelis Mokonori, l'un des médiateurs pour la crise zimbabwéenne.

Le président a accepté de rencontrer le chef de l'armée, pour la deuxième fois depuis le début du coup de force militaire, après la première rencontre entre les deux hommes jeudi, en présence des envoyés spéciaux de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

L'armée a pour sa part indiqué qu'elle dialoguait avec M. Mugabe sur la marche à suivre pour l'avenir.

Parallèlement, le parti au pouvoir, la Zanu-PF, devra se réunir dans la journée pour discuter du «départ» du président Robert Mugabe, assigné à résidence par l'armée.

Le comité central du parti doit se réunir pour décider de son sort.

«Nous nous réunissons pour endosser les décisions des neuf provinces» du pays, a déclaré à l'AFP un haut responsable du parti.

La veille, le Zimbabwe a connu l'une des plus grandes manifestations jamais organisées depuis l'indépendance et l'arrivée au pouvoir de Robert Mugabe en 1980.



Des dizaines de milliers de Zimbabwéens se sont rassemblés, dans une ambiance festive, pour exiger son départ, selon des images rapportées samedi soir par la télévision.

Les manifestations organisées dans la capitale et la deuxième ville du pays, Bulawayo (sud-ouest), ont rassemblé des citoyens de tout bord politique: des ministres, des proches du parti au pouvoir, la Zanu-PF, mais aussi de l'opposition.

Les manifestants ont salué l'intervention de l'armée qui a pris le contrôle du pays dans la nuit de mardi et à mercredi et assigné à résidence le président Mugabe, au milieu de portraits du chef d'état-major, le général Constantino Chivenga.

A Hararé, l'armée, qui a officiellement apporté son soutien à cette journée anti-Mugabe, a stoppé en début d'après-midi des milliers de personnes qui se dirigeaient vers le palais présidentiel.

La foule s'est finalement dispersée dans le calme, entourée de militaires.

L'intervention de l'armée constitue un tournant dans le pays en proie à une grave crise économique. Environ 90% de la population active est au chômage.

A 93 ans, Robert Mugabe, se retrouve selon les médias de plus en plus isolé: après l'armée et les anciens combattants, neuf

des dix sections régionales de la Zanu-PF ont demandé vendredi soir son départ.

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'armée était intervenue à Hararé en soutien à Emmerson Mnangagwa, limogé une semaine plus tôt de son poste de vice-président.

Le nom d'Emmerson Mnangagwa, surnommé le «crocodile», circule désormais pour prendre la direction d'une éventuelle transition politique.

Plusieurs manifestants brandissaient samedi son portrait et des objets en forme de reptile, devenu le symbole de cette «révolution de palais», selon les médias.

Ils avaient répondu à l'appel des anciens combattants du Zimbabwe - acteurs «inconfortables» de la vie politique - et de mouvements de la société civile, dont le mouvement ThisFlag du pasteur Ewan Mawarire, une des têtes d'affiche de la fronde anti-Mugabe en 2016, réprimée par les forces de sécurité.

**La ligue des jeunes de la Zanu-PF exige la «démission» de Mugabe**

La ligue des jeunes de la Zanu-PF, au pouvoir au Zimbabwe, a exigé du président Robert Mugabe, placé en résidence surveillée par l'armée, de «démissionner» et demandé «l'expulsion» de son épouse Grace du parti.

«Nous exigeons l'expul-

sion à tout jamais de Mme (Grace) Mugabe de la Zanu-PF et exigeons du président Mugabe qu'il démissionne de son poste de président et premier secrétaire du parti et du poste de président de la République du Zimbabwe», a indiqué la ligue dans un communiqué.

«Le vieux chef de l'Etat pourra ainsi se reposer», a-t-elle ajouté au lendemain de manifestations contre le chef de l'Etat, cette semaine, réclamant sa démission.

La ligue a également «fermement condamné» l'expulsion du parti et du gouvernement du nouvel homme fort du Zimbabwe, soutenu par l'armée, le vice-président Emmerson Mnangagwa et «recommandé» qu'il soit «immédiatement rétabli» dans ses fonctions.

La destitution le 6 novembre de M. Mnangagwa a provoqué l'intervention de l'armée, qui n'a pas accepté la perspective que Grace Mugabe «se retrouve en position favorable pour succéder, le moment venu, au chef de l'Etat».

C'est elle qui a obtenu du président que M. Mnangagwa, un des plus fidèles alliés du chef de l'Etat, soit démis de ses fonctions, selon les observateurs locaux.

«Il est fâcheux que le président lui ait permis d'usurper son autorité, détruisant ainsi le parti et le gouvernement», a estimé la ligue.

La pression n'a jamais été aussi forte sur le président Mugabe, au pouvoir depuis 1980, pour qu'il démissionne.

Le comité central de la Zanu-PF doit se réunir dimanche pour le destituer de ses fonctions au sein du parti, selon des sources à la Zanu-PF M.

Mugabe doit aussi à nouveau rencontrer dans la journée des représentants l'armée pour tenter de trouver une issue à la crise.

## GUINÉE ÉQUATORIALE:

## Le parti au pouvoir remporte les élections législatives

Le parti au pouvoir Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) a remporté entièrement avec sa coalition les élections législatives équato-guinéennes de dimanche dernier, selon les résultats publiés par la Commission électorale nationale.

Le PDGE et ses 14 alliés ont remporté tous les 55 sièges du Sénat (chambre haute) en jeu, et 99 des 100 sièges de la Chambre des députés (chambre basse), ne laissant qu'un seul billet d'entrée au parti d'opposition les Citoyens pour l'innovation (CI), qui était dans sa pre-

mière participation au scrutin parlementaire. Plus de 320.000 citoyens équato-guinéens étaient sur la liste d'électeurs, dont environ 270.000 se sont réelemment rendus à un poste de vote, soit un taux de participation à 84%.

Le président de la Commission électorale Clemente Engonga Nguene Onguene a félicité «l'ordre» et «la transparence» du vote, alors que certains leaders d'opposition avaient accusé d'«irrégularité» et de «fraude» lors du jour de scrutin.

Fondé et présidé par le président guinéo-équatorial Teodoro Obiang,

le PDGE demeure au pouvoir jusqu'à ce jour depuis l'introduction du multipartisme en 1991.

Selon la Constitution révisée en 2012, la législature équato-guinéenne est bicamérale, avec la Chambre des députés (Chambre basse) ayant 100 sièges au suffrage universel direct, et le Sénat (Chambre haute, 70 sièges), dont 15 nommés par le président, 55 autres élus de manière universelle et directe.

Le mandat des parlementaires des deux chambres est fixé à cinq ans.

## PALESTINE

## Les Etats-Unis menacent de fermer la représentation de l'OLP à Washington, incertitudes sur les relations bilatérales

Des incertitudes pèsent désormais sur les relations entre l'Autorité palestinienne et les Etats-Unis, après la décision du Département d'Etat américain de ne pas renouveler l'autorisation permettant à l'OLP d'avoir une représentation à Washington, ce qui pourrait «saper» également le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens.

Les relations entre l'Autorité palestinienne et les Etats-Unis se sont brusquement tendues, et pour cause les Etats-Unis viennent d'informer les dirigeants palestiniens de leur intention de fermer la représentation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Washington.

Une première depuis 1980, l'Autorité palestinienne a été destinataire d'une lettre du département d'Etat (américain) indiquant que le Secrétaire d'Etat n'avait pas trouvé assez de raisons de garder ce bureau ouvert.

Dans sa première réaction à cette décision, le président palestinien Mahmoud Abbas s'est dit «profondément surpris», selon son porte-parole Nabil Abou Roudeina.

«Nous suspendrons toutes nos communications avec l'administration américaine», a aussitôt prévenu le secrétaire général de l'OLP, Saëb Arekat.

«Ceci ne s'est jamais produit dans le passé et nous avons demandé des clarifications au département d'Etat et à la Maison-Blanche», a-t-il ajouté.

«Ils nous ont répondu qu'il y aurait une réunion d'experts de haut niveau lundi et ils



nous donneront alors une réponse claire», a ajouté le ministre palestinien.

La présidence américaine, qui avait appelé à la fermeture de ce bureau, avait décidé dans un premier temps de conditionner son maintien à une autorisation renouvelable tous les six mois auprès du département d'Etat.

Il y a deux jours, une de ces périodes de six mois s'est terminée.

Le responsable palestinien Saeb Arekat, négociateur de paix, a écrit aux autorités américaines en dénonçant une décision «inacceptable» qui «menace de mettre fin au rôle des Etats-Unis dans le processus de paix».

Les responsables de l'Autorité palestinienne se réuniront lundi pour décider des suites à donner à cette affaire.

Toutefois, le bureau de l'OLP peut continuer à fonctionner «de manière réduite» encore 90 jours même l'absence d'autorisation.

A l'origine de la décision de non renouvellement, a expliqué un responsable du département d'Etat américain, étaient «certaines déclarations faites par les dirigeants palestiniens sur la Cour pénale internationale» (CPI).

Lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre, le président Mahmoud Abbas avait appelé la CPI «à ouvrir une enquête et à poursuivre les responsables israéliens pour leur implication

dans la colonisation et les agressions contre» la population palestinienne.

Les Etats-Unis, comme l'occupant israélien, ne reconnaissent pas la CPI, premier tribunal international permanent chargé de juger les génocides, crimes de guerre et crimes contre l'Humanité.

En outre, la colonisation israélienne, qui consiste à construire des colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, est considérée comme contraire au droit international.

### Saper le processus de paix

Pour M. Arekat, la démarche américaine pourrait même saper la totalité du processus de paix.

«A un moment où nous nous efforçons de coopérer pour parvenir à un accord (de paix avec les Israéliens), ils décident de telles démarches qui sont à même de saper la totalité du processus de paix», a-t-il déploré, imputant la décision américaine à des «pressions israéliennes».

Du côté du département américain, l'on assure que les Etats-Unis «ne rompent pas les relations avec l'OLP, ni n'ont l'intention d'arrêter de travailler avec l'Autorité palestinienne».

«Nous restons concentrés sur une paix globale entre Israéliens et Palestiniens qui

résoudra les problèmes essentiels entre les deux parties».

En septembre, le président américain Donald Trump avait assuré qu'un accord de paix sur ce conflit irrésolu depuis des dizaines d'années était «possible».

Il a chargé son conseiller Jared Kushner de relancer le processus de paix, au point mort.

L'administration Trump s'est gardée jusqu'ici de soutenir la solution à deux Etats, c'est-à-dire la création d'un Etat palestinien coexistant avec Israël, qui reste la référence d'une grande partie de la communauté internationale et des Palestiniens.

Aussi, les menaces de fermeture de la représentation palestinienne interviennent à un moment où l'Autorité palestinienne et le mouvement «Hamas» ont conclu un accord de réconciliation remarqué.

Après dix ans de dissensions dilatoires, les mouvements Hamas et Fatah (du président Abbas), anciens frères ennemis, se sont entendus le 12 octobre au Caire pour que le Hamas, qui gouverne sans partage la bande de Gaza, transfère les pouvoirs dans ce territoire au gouvernement d'union palestinien d'ici au 1er décembre.

L'OLP est vue par la communauté internationale comme l'organisation représentant le peuple palestinien.

C'est elle qui a négocié les accords d'Oslo ayant conduit à la création de l'Autorité palestinienne, préfiguration d'un Etat internationalement reconnu.

L'Autorité a largement supplanté l'OLP comme principale institution politique et interlocutrice des dirigeants étrangers.

Mais le président de l'Autorité, Mahmoud Abbas, est aussi le président de l'OLP.

## TURQUIE-OCI La première Conférence de l'OCI sur la Médiation se tiendra demain à Istanbul

La première Conférence des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) sur la Médiation sera organisée demain à Istanbul en Turquie, a indiqué un communiqué du ministère turc des Affaires étrangères relayé hier par l'ambassade de Turquie à Alger.

«Le règlement pacifique et la médiation sont importants et jouent un rôle pionnier au niveau international et régional», a souligné la diplomatie turque dans son communiqué, dont une copie est parvenue à l'APS, estimant à cet égard que «la plus grande participation des organisations régionales à la médiation aurait un effet positif sur la paix et la stabilité globales».

«Avec cette compréhension et en vue de contribuer aux efforts de renforcement de capacité de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) dans le domaine de la médiation, la Turquie, en tant que Président du Sommet et du Comité exécutif de l'OCI, organisera la Première Conférence sur la Médiation à Istanbul le 21 novembre 2017», ajoute le texte.

La Conférence, qui sera organisée en collaboration avec le Secrétariat général de l'OCI sous le thème de «L'Essor de la Médiation: le Rôle de l'OCI», sera inaugurée par l'ambassadeur Ahmet Yildiz, Vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, et l'ambassadeur Abdellah Alim, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires politiques, conclut le communiqué.

## HAÏTI: Manifestation de l'opposition contre l'armée

Plusieurs centaines de sympathisants de l'opposition haïtienne ont manifesté samedi dans les rues de Port-au-Prince pour critiquer la remobilisation de l'armée, officialisée le jour même dans la deuxième ville du pays par le président Jovenel Moïse.

«On ne veut pas de cette armée de voleurs mais on a besoin d'une armée pour nous apporter la sécurité car, voyez ce qui s'est passé à Grand Ravine : eux ont pour objectif de tous nous tuer, nous les pauvres», dénonçait Robert Nossant, un habitant d'un des quartiers défavorisés du centre-ville de la capitale.

Comme ce manifestant, beaucoup de manifestants protestaient contre une opération policière qui s'est déroulée lundi dans le quartier de Grand Ravine.

La police a reconnu qu'au moins sept civils avaient été tués lors de cette opération anti-gangs, en plus des deux policiers morts durant le coup de file.

Mais un juge de paix a été dépeché sur les lieux jeudi et a fait état de neuf civils tués.

«Le pouvoir politique de M. Jovenel Moïse est en train de mettre en place une armée partisane, une armée de tortionnaires alors que la remobilisation de l'armée devrait faire l'objet d'un débat national» a accusé Me André Michel, avocat à la tête du mouvement d'opposition.

«On n'aurait pas dû mettre en place cette armée de façon unilatérale comme le pouvoir est en train de le faire et c'est pourquoi nous sommes contre», a-t-il expliqué au cours de la manifestation qui s'est achevée sur des incidents et quelques dégâts matériels.

Au même moment au Cap-Haïtien, à 135 km au nord, s'est tenue la première parade militaire que le pays a connu en 23 ans.

Démobilisées en 1995 en raison de leur participation à de nombreuses exactions et coups d'Etat, les forces armées d'Haïti (FAD'H) ont été rétablies en 2015 sur décision du président de l'époque Michel Martelly : 150 soldats ont alors été formés en Equateur.

Vendredi, l'actuel président Jovenel Moïse a officialisé cette remobilisation en nommant un chef d'Etat major intérimaire, en charge de composer le haut commandement des FAD'H. Les 150 soldats haïtiens ont défilé au Cap-Haïtien samedi à l'occasion de la commémoration de la victoire, le 18 novembre 1803, de l'armée d'anciens esclaves sur les troupes coloniales de Napoléon, bataille décisive aboutissant à l'indépendance d'Haïti le 1er janvier 1804.

APS

## SYRIE:

## Réunion ministérielle Moscou-Téhéran-Ankara en Turquie

La Syrie a été hier à Antalya au centre des discussions des chefs de la diplomatie russe, iranienne et turque à quelques jours d'un sommet trilatéral crucial consacré à la crise syrienne.

«MM. Sergueï Lavrov, Mohammad Javad Zarif et leur hôte Mevlüt Cavusoglu

se sont retrouvés pour une réunion à huis clos qui a débuté en fin de matinée», a indiqué un haut responsable turc, sans fournir davantage de détails.

«Cette réunion vise à préparer un sommet qui se tiendra mercredi dans la station balnéaire russe de Sochi en présence des pré-

sidents russe Vladimir Poutine, iranien Hassan Rohani et turc Recep Tayyip Erdogan, qui sont pays jouent un rôle important en Syrie.

Moscou, Téhéran et Ankara paraissent ainsi un accord visant à réduire l'intensité des combats pour préparer le terrain à une solution politique à la crise

syrienne qui a fait plus de 330.000 morts et provoqué le déplacement de millions de personnes depuis mars 2011.

Cet accord d'Astana, du nom de la capitale kazakhe où il a été négocié, a permis d'instaurer des «zones de désescalade» prévoyant l'arrêt des combats.

## IRAK :

## Les législatives se tiendront à la date prévue

Le Premier ministre irakien Haïdar al-Abadi a déclaré que les élections législatives se tiendront comme prévu le 15 mai prochain, exhortant le peuple irakien à participer aux élections pour soutenir son plan de lutte contre la corruption.

Le Premier ministre a fait cette annonce lors d'une visite samedi dans

un centre électoral à Bagdad, où on devait lui remettre sa nouvelle carte d'électeur.

M. Abadi a appelé les Irakiens à participer aux élections, car «il y a une campagne pour combattre la corruption, qui nécessite d'unir tous les efforts (des Irakiens) pour l'éliminer, tout comme nous avons éliminé les gangs

de terroristes de Daech (Etat islamique)».

«Le pays est sur la bonne voie», a-t-il ajouté.

Fin octobre, le gouvernement irakien a décidé d'organiser des élections législatives le 15 mai 2018, s'engageant à garantir la sécurité de la population à cette occasion.

## TECHNOLOGIES

## Londres vise les premières voitures sans chauffeur d'ici 2021

Londres va annoncer mercredi un plan visant à permettre l'arrivée des premières voitures sans chauffeur sur les routes britanniques d'ici à 2021, a indiqué hier le ministère des Finances.

Le ministre britannique des Finances Philip Hammond devrait également annoncer, lors de la présentation de son budget, des changements de réglementation permettant à l'industrie automobile sans chauffeur, qui devrait représenter 28 milliards de livres d'ici 2035, de faire circuler ces nouveaux véhicules, selon des extraits du projet de budget diffusé par ses services.

Le gouvernement prévoit 160 millions de livres pour déployer la 5G, technologie considérée comme nécessaire pour développer la voiture sans chauffeur, et un budget de 75 millions de livres (84 millions d'euros) pour financer le développement de l'intelligence artificielle.

Le ministre devrait aussi annoncer un fond de 400



millions de livres (448 M EUR) destiné aux entreprises voulant installer les points de recharge des véhicules électriques dans le pays.

Des aides sont également prévues pour les particuliers désireux d'acquies une voiture électrique. Si le budget est résolument tourné vers les nouvelles technologies,

le ministre conservateur, sous pression après des différends apparus au sein même du gouvernement concernant le Brexit, est aussi très attendu sur le volet social de son budget, particulièrement critiqué quant à l'aide au logement sur fond de drame de l'incendie de la Tour Grenfell qui a fait 71 morts.

## RUSSIE :

## La société Kaspersky Lab accuse un logiciel Microsoft infecté du piratage de la NSA



Des pirates informatiques ont volé des documents secrets des services du renseignement américain grâce à un logiciel Microsoft Office infecté et non en utilisant l'antivirus Kaspersky, a affirmé jeudi la société russe de sécurité Kaspersky Lab.

Une enquête interne a également mis au jour un lien vers la Chine dans ce piratage informatique, a ajouté dans un communiqué la société basée à Moscou.

Le célèbre antivirus est soupçonné d'avoir été utilisé comme un cheval de Troie par des pirates russes pour mettre la main sur des documents classifiés qu'un employé d'une société sous-traitante de l'Agence américaine de surveillance NSA avait déposé sur son ordinateur personnel.

Selon le Wall Street Journal, qui avait révélé l'affaire début octobre, le salarié avait stocké des documents et des programmes portant la signature informatique du groupe Equation, une unité spécialisée de la NSA contre la cybercriminalité, et qui utilisait l'antivirus Kaspersky.

Les documents expliquaient comment la NSA elle-même pirate les ordinateurs étrangers et se protège des cyberattaques.

Soupçonnant la société russe de travailler main dans la main avec le Kremlin, la Sécurité intérieure américaine a ordonné aux fonctionnaires fédéraux de désinstaller tous les antivirus de Kaspersky Lab, qui équiperait 400 millions d'ordinateurs dans le monde et qui comporterait des «portes dérobées»

(backdoors) utilisées par les pirates. La société russe, qui réalise 85% de ses ventes à l'export, a affirmé qu'il n'y avait aucune preuve d'une éventuelle collusion avec les services de renseignement russes, disant se retrouver «au centre d'un conflit géopolitique» entre Washington et Moscou.

Selon Kaspersky Lab, ce n'est pas son antivirus qui a infecté l'ordinateur mais d'autres programmes, notamment un «outil d'entrée dérobée» d'origine russe caché dans un logiciel Microsoft Office.

Ce cheval de Troie, aurait été détecté par l'antivirus Kaspersky mais il semble que celui-ci avait été désactivé.

«L'utilisateur a installé un outil d'activation illégal d'un MS Office 2013 qui présentait une porte dérobée (...) Pour exécuter ce programme malveillant, l'utilisateur a dû désactiver la protection antivirale, car il n'aurait pas été possible d'utiliser ce programme avec l'antivirus», affirme la société.

Le vol aurait eu lieu entre septembre et novembre 2014 plutôt qu'en 2015 comme l'affirme le WSJ et le matériel volé comprend des codes-sources de virus développés par le groupe Equation et des documents classifiés.

L'ordinateur appartiendrait ainsi à un membre d'Equation impliqué dans le développement de virus informatiques.

«Etant donné le probable haut niveau de sécurité du (groupe Equation), l'utilisateur pourrait avoir été une cible privilégiée pour les Etats» qui tenteraient d'infiltrer la NSA, estime Kaspersky Lab.

## INTERNET

## La Chine accueille la Conférence mondiale sur l'internet du 3 au 5 décembre



La Chine accueillera la quatrième Conférence mondiale sur l'Internet Wuzhen, dans la province chinoise du Zhejiang (est), a annoncé jeudi le chef adjoint de l'Administration du cyberspace, Ren Xianliang.

«Un total de 1.500 invités du monde entier, dont des dirigeants d'organisations internationales, des personnalités importantes du secteur de l'Internet, des célébrités du web et des universitaires participeront à cette Conférence», a indiqué M. Ren lors d'une conférence de presse.

L'événement se concentrera sur «l'économie numérique, l'ouverture et le partage, en vue de construire conjointe-

ment une communauté de destin en ligne», a-t-il précisé, soulignant que «ce sommet inclura les détails des nouvelles réalisations scientifiques et technologiques et des expositions».

La Chine a également invité plusieurs organisations internationales en tant que co-organisateurs de l'événement, dont le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, a soutenu M. Ren.

«Le sommet publiera des rapports sur le développement de l'Internet et témoignera de la signature d'accords entre les gouvernements, les organisations sociales et les entreprises», a-t-il conclu.

APS

## Publicité

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
WILAYA DE KHENCHELA

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 40801500040090

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE MINIMALES RESTREINT N° 10/2017

Dans le cadre de l'opération : **DESENGRAVEMENT DES ZONES RURAUX A TRAVERS LA WILAYA**, Mr le wali de la wilaya de Khenchela représenté par Mr le directeur des travaux publics, lance un avis d'appel d'offres national **RESTREINT** pour la réalisation de projet suivants :

**LOT N°02 : DESENGRAVEMENT DE LA ROUTE RELIANT CHEMIN COMMUNALE N°07 ZIRIZ - OULED BOUBAKER SUR 3,5 KMS**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre qualifiées des travaux publics catégories **trois (03) et plus activité principale en travaux publics**, peuvent retirer le dossier de soumission auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela route de la Meskiana - Service d'Administration et des Moyens - bureau des marchés contre paiement par espèces ou par chèque d'un montant de 2000 DA libellé au nom du trésor de la wilaya de Khenchela non remboursable déposé auprès du régisseur de la direction des travaux publics de la wilaya de Khenchela.

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants conformément aux détails sur cahier de charge :

**1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE** : contient :  
- Une déclaration de probité signée, paraphée et datée

- Une déclaration de candidature signée, paraphée et datée

- Les statuts pour les sociétés pour les personnes morales.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

**2- L'offre technique** : contient :  
- Une déclaration à souscrire remplie, signée, paraphée et datée

- L'instruction aux soumissionnaires signée, paraphée et datée

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique

- Les cahiers des charges paraphés, signés et datés (CCAG - CPC - CPS)

**3. L'OFFRE FINANCIERE** : contient

- La lettre de soumission dûment signée, paraphée et datée.

- Le bordereau des prix unitaires remplie, paraphé, signé et daté.

- Le devis quantitatif et estimatif rempli, paraphé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres - appel d'offres n.° L'objet de l'appel d'offres ».

Le délai de préparation des offres est fixé à (21 jours) à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au Bomop.

L'administration reçoit les plis portant la mention si dessus le dernier jour de préparation des offres avant 12h : 00 (midi).

L'ouverture des plis (techniques et financières) se fera en une seule séance publique au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela, le dernier jour de la date limite de préparation des offres à **14h:00**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(03 mois + Le délai de préparation des offres )** à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Observations :**

- Si le dernier délai de dépôt des offres correspond à un jour de repos l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.

- Tous les soumissionnaires sont invités pour présence à la session de l'ouverture des enveloppes.



## LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. MIHOUBI À PARTIR D'ILLIZI : «Vers la création de studios cinématographiques dans le Sud »

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, hier à Illizi, que des studios cinématographiques allaient être créés prochainement au Sud du pays pour promouvoir le cinéma algérien.

"Le ministère de la Culture entend présenter au gouvernement un projet de création d'espaces dédiés à l'activité cinématographique à travers différentes régions du pays, dans le cadre de la réforme du paysage culturel, dont le cinéma", a affirmé le ministre, en marge de l'inspection de la bibliothèque principale publique "défunt Kheimaes Bakta" à Illizi.

"Le cinéma dans le Sud du pays a une «gout spécial» et suscite l'intérêt de nombreux investisseurs étrangers", a estimé M. Mihoubi, ajoutant que "la création de pareils projets culturels dans la wilaya d'Illizi requiert moult moyens, installations, structures hôtelières, aéroports et autres espaces nécessaires, susceptibles de drainer les investisseurs concernés par l'industrie cinématographique dans cette région aux innombrables potentialités naturelles, dont des sites et décors fabuleux". Selon M. Mihoubi, des actions de coordination sont entreprises avec les autorités locales des wilayas du Sud pour l'identification de terrains susceptibles de servir d'assiettes pour ces studios et contribuer à la promotion du paysage cinématographique en Algérie.

La délégation ministérielle a entamé sa tournée dans la wilaya d'Illizi par l'inspection de la bibliothèque principale publique, en cours d'équipement pour un montant de plus de 118 millions DA.

Elle est conçue sur deux étages, avec au premier niveau un bloc administratif, une salle d'exposition, des espaces d'animation et une salle d'internet, et au rez-de-chaussée des salles de lecture et autres servitudes. Le ministre a appelé les responsables de cette structure culturelle,



qui constitue un important acquis pour les jeunes de la région, à prolonger les horaires d'ouverture après les heures de travail pour permettre aux travailleurs de bénéficier des prestations de cette bibliothèque. Une instruction en ce sens sera donnée à l'ensemble des structures de lectures à travers le pays, a-t-il ajouté.

"Il est nécessaire de coordonner avec les associations culturelles locales pour arrêter un programme à cette structure, en vue d'animer la scène culturelle dans cette wilaya" a soutenu M. Mihoubi, avant d'assurer de la mobilisation de tous les moyens par le ministère de la Culture pour dynamiser la scène culturelle dans cette région du grand Sud du pays.

Après s'être enquis de la bibliothèque du lycée "Mebarek El-Mill" à Illizi, riche de quelques 20.100 ouvrages acquis à la

faveur d'une convention entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, le ministre a estimé nécessaire de "renforcer le lectorat en milieu scolaire pour former une génération éprise de lecture pour développer ses capacités cognitives et ses connaissances".

Le ministre de la Culture a, lors d'une rencontre tenue au terme de sa tournée dans la wilaya, pris connaissance des activités des espaces d'exposition de produits de l'artisanat.

Sur site, il a souligné que les parcs culturels revêtent un grand intérêt et qu'il appartient d'ouvrir un large débat sur le développement du territoire et des parcs culturels, et de rechercher de nouveaux mécanismes à même d'étendre les parcs culturels sans porter atteinte à la question du développement local.

## CINÉMA Le film "Zeus" sur le séjour du président portugais Gomès à Béjaia primé à Agadir

Le film "Zeus", un biopic consacré à la vie et au parcours politique du président portugais Manuel Teixeira Gomes (1862-1941), mort en exil à Béjaia, a remporté le Grand prix du 14e Festival international "Cinéma et migrations" qui a pris fin samedi soir à Agadir (sud du Maroc), a rapporté la presse locale. Projeté en avant-première à Alger en février dernier, "Zeus", une coproduction algéro-portugaise réalisée par Paulo Filipe Monteiro s'est vu également attribuer le Prix de la meilleure interprétation masculine, une distinction remise à l'acteur Sinde Filipe qui a campé le rôle principal: le président Gomes. Tourné en partie à Béjaia où Manuel Teixeira Gomes s'était exilé après sa démission en 1931, ce film qui comptait parmi les huit longs métrages en compétition à cette édition, retrace la vie de ce président écrivain qui a renoncé au pouvoir, deux ans après son élection. Le jury de la catégorie des longs métrages a aussi attribué à l'Égyptien Ali Idriss le Prix de la meilleure réalisation pour son film "L'autre rive", alors que "Hayat" du scénariste marocain Raouf Sebbahi a été distingué du Prix du meilleur scénario. Dans les courts métrages, autre catégorie compétitive à ce festival, le jury a décerné le Grand prix à "Leo", un film de Julien Alexander qui concourait avec 14 autres productions de Dubaï, de France et de Belgique, entre autres. Organisé depuis 2003 par l'association "L'initiative culturelle", le Festival "Cinéma et migrations" est un rendez-vous annuel dédié aux films traitant de l'immigration.

## RÉTROSPECTIVE Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par une diversité des activités culturelles liés notamment aux théâtre, cinéma, arts plastiques et poésie.

- Les amis et étudiants du défunt plasticien Choukri Mesli ont rendu, vendredi, un dernier hommage à l'artiste dont la dépouille était exposée au Palais de la culture.

- La générale de la pièce "Attachi", une nouvelle production écrite par le romancier Ismail Ibrir, a été donnée jeudi au théâtre régional Ahmed Benbouzid de Djelfa.

- Les Associations culturelles de musique andalouse, "El Djenadia" de Boufarik et "Les beaux arts" d'Alger, ont animé jeudi à Alger, un concert dédié à la mémoire du Cheikh Abdelkrim Dali (1914-1978).

- Le public algérois avait rendez-vous, jeudi, à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger avec un répertoire du patrimoine andalou, proposé par Farid Khodja et son ensemble de musiciens.

- Plus de 200 jeunes talents ont participé, jeudi, à un casting portant sélection de "la plus belle voix" de la région Ouest algérien, organisé au Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO).

- La romancière algérienne Kaouther Adimi a reçu mardi à Loudun (France) le Prix Renaudot des lycéens pour son dernier roman "Nos richesses" sorti en août dernier.

- Les longs métrages algériens "Les bienheureux" de Sofia Djama et "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh prendront part à la compétition officielle du 14e Festival du film de Dubaï (Emirats arabes unies), prévu du 6 au 13 décembre.

- Trente (30) artistes venus de quinze wilayas du pays ont pris part à la 11ème édition du salon national des arts plastiques "couleur du spectre 2017" ouvert lundi à la maison de la culture Ali Souaï de Khenchela.

- Le long métrage "En attendant les hirondelles" du réalisateur algérien Karim Mousaoui a remporté, samedi le "Prix du meilleur montage" aux 28e Journées cinématographiques de Carthage (JCC).

- Les 8èmes journées littéraires de Tébessa se sont déroulées du lundi au mercredi à la maison de la culture Mohamed Chebouki de cette ville avec la participation de plus de 80 écrivains et poètes de 25 wilayas du pays.

## PEINTURE

### Première exposition de Amina Benboureche, une artiste autodidacte

Dans son exposition «Les cycles», ouverte samedi à Alger l'artiste plasticienne Amina Benboureche matérialise les cycles de la vie, instrumentalise les symboles et exprime des états d'âmes communs dans une collection d'illustrations digitales.

Organisée à l'Institut culturel italien d'Alger, cette première exposition individuelle de l'artiste regroupe une quinzaine d'œuvres célébrant le trait et le dessin digital en matérialisant une grande sensibilité des personnages avec des inspirations puisées dans les éléments.

Amina Benboureche explore le cycle du temps à travers des lignes monochromes dans des œuvres comme «Age de Neptune» et «Age de soleil», des œuvres traduisant, par des dessins de femmes, la jeunesse, la floraison, l'épanouissement, ou le don de la vie par la mort et la décomposition.

Assignant à la femme le rôle de témoin du cycle de la vie, la jeune plasticienne esquisse, dans «Terre morte», le drame écologique par des visages de femmes laissant place à un crâne ou encore les fleurs se transformant en fumée. Dans cette collection,

dame nature est matérialisé depuis son éclosion à son état circulaire en passant par le rayonnement et l'épanouissement. L'artiste utilise également beaucoup de symboles berbères et de la mythologie romaine avec une présence notable des bijoux et costumes traditionnels des Aurès. Une autre collection de petits formats exprime des états d'âmes communs que Amina Benboureche exprime par des dessins confinés dans des cadres circulaires renvoyant au cycle et à l'intimité. «La chute», «Je vais bien», «visions», «Nos blessures» ou encore «La traversée», sont autant d'œuvres qui évoquent les souffrances tues, l'échec, le mal-être aussi bien que les rêveries et la méditation. Plasticienne autodidacte, Amina Benboureche travaille sur tablette graphique, avec un jeu de texture sur logiciel, avant d'imprimer par la suite sur papier.

Traductrice de formation, cette jeune plasticienne de moins de 30 ans compte à son actif une exposition collective en 2015. «Les cycles» est ouverte aux visiteurs à l'Institut culturel italien d'Alger jusqu'au 15 décembre.

## DÉCÈS

### L'artiste peintre Choukri Mesli inhumé dans sa ville natale Tlemcen

L'artiste peintre Choukri Mesli, décédé lundi dernier à Paris à l'âge de 86 ans, a été inhumé samedi au cimetière Sidi Senoussi de la ville de Tlemcen en présence de membres de sa famille, d'amis, d'artistes et des autorités locales venus lui rendre un suprême hommage.

Le cortège funèbre, qui s'est ébranlé depuis la grande mosquée de Tlemcen après la prière du Dohr, comprenait également l'inspecteur général du ministère de la Culture, Hakim Miloud, représentant le ministre, ainsi que de nombreux artistes amis du défunt de France, d'Alger, d'Oran, de Sidi Bel Abbes, de Maghnia et de Tlemcen.

Après l'inhumation de la dépouille de Choukri Mesli, le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche a remis au fils du défunt l'emblème national qui couvrait le cer-

cueil. Les autorités locales de la wilaya, à leur tête le responsable de l'exécutif, s'étaient recueillies durant la matinée au Palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen devant la dépouille du défunt.

Une veillée funèbre a été organisée vendredi soir au même établissement, où le cercueil avait été ramené en fin d'après-midi.

Un documentaire, qui lui a été consacré en 2011 dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique», intitulé «Choukri Mesli, peintre et passeur de rêves» du réalisateur Mostéfa Djadjam, sera diffusé samedi soir à la cinémathèque de la ville de Tlemcen.

Né à Tlemcen le 8 novembre 1931 dans une famille d'intellectuels et de musi-

ciens, Choukri Mesli a effectué son cursus scolaire dans sa ville natale, avant de s'installer avec sa famille à Alger en 1947.

Ses premiers pas dans le monde de la peinture remontent à cette époque et le conduisent à l'École des Beaux-arts d'Alger où il a été élève du grand miniaturiste Mohamed Racim.

Il participa à la création de la revue «Soleil» et en 1954, il entra à l'École des beaux-arts de Paris et commença, dès 1956, à exposer ses œuvres avant de renoncer à sa passion pour rejoindre les rangs du Front de libération nationale (FLN) en participant à la grève des étudiants en 1956.

Membre fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (UNAP), Choukri Mesli participa à plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger.

# Programme de la soirée

**TF1** 20:55

## La vengeance aux yeux clairs

Réalisateur : Nicolas Guicheteau  
Avec : Laetitia Milot, Benoît Michel



Olivia appelle Béatrice et lui demande de mettre Lou en sécurité. Mais elle arrive trop tard, découvrant sa sœur à l'article de la mort et constatant que sa fille a disparu. Elle reçoit alors un appel d'Etienne Chevalier, qui lui ordonne de venir le voir à l'hôpital carcéral si elle veut savoir où se trouve la petite. Sur place, il menace de tuer l'enfant si la jeune femme prévient la police.

**france 2** 20:55

## Thirteen

Réalisateur : Vanessa Caswill  
Avec : Jodie Comer, Aneurin Barnard



Enlevée, Ivy Moxam est séquestrée depuis treize ans. La jeune femme de 26 ans parvient à échapper à son ravisseur. Ivy est aussitôt prise en charge par les services sociaux. Les policiers Elliott Carne et Lisa Merchant se chargent de la première audition puis alertent les parents, Christina et Angus, séparés depuis la disparition d'Ivy. Tandis que l'enquête pour retrouver le ravisseur démarre, les retrouvailles familiales se révèlent complexes...

**france 3** 20:55

## Faut pas rêver

MAGAZINE DE DÉCOUVERTES  
70 épisodes



L'animatrice part à la découverte de la Sicile et des petites îles qui l'entourent. Carolina De Salvo commence son périple en survolant en hélicoptère l'Étna, réalisant l'un de ses rêves d'enfant, elle qui est née non loin de là et voyait à l'horizon le fameux volcan. Marco, guide de montagne, l'accompagne. Elle visite ensuite Catane, avec notamment Daniele, un passionné d'histoire. Au sommaire également : Le vin du volcan. La famille Tasca produit du vin, aussi bien en Sicile qu'à Salina, dans les îles Eoliennes • Les secrets de Palerme • La sirène de Filicudi.

**CANAL+** 21:00

## The Night Of

Réalisateur : Steven Zaillian  
Avec : John Turturro, Riz Ahmed



Chandra fait témoigner le Dr Katz, un éminent légiste. Le médecin conteste la version de l'accusation. Bouleversée par les photos de la victime et les détails du meurtre dévoilés lors du procès, la mère de Nasir ne sait plus quoi penser de son fils. De son côté, John découvre que le beau-père d'Andrea doit hériter des biens de la famille. Il décide de surveiller ses faits et gestes au gymnase où il travaille.

**6** 21:00

## Mariés au premier regard

TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 14 épisodes



Catherine Solano, sexologue, Pascal de Sutter, docteur en psychologie, et Jean-Luc Beaumont, docteur en psychologie, sont les trois experts choisis pour former les couples de cette deuxième saison de «Mariés au premier regard». Ils ont analysé des profils et réalisé des tests scientifiquement reconnus sur des hommes et femmes célibataires de 25 à 50 ans afin de former des couples qui ont, selon les résultats de leurs études, tout pour vivre une relation durable. Sur la foi de ces tests, chacun prend l'engagement ultime : le mariage. C'est devant le maire et leurs familles réunies qu'ils se rencontrent pour la première fois. Un choix s'offre alors à eux : oui ou non. S'ils se disent oui, les nouveaux mariés partent en voyage de noces.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°1725

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3					5									
6	4				3	8								
7	5		6		9									
		1	6											
	2	7	9											
	8	4												
6		8		2										
4	9			8	1									
8				4										
				7	9									
				7										
				3	5									
8				9		6		8						9
3	1			6	8			4	1				6	2
9		3		1				3		2				4
		3	1						8	9				
	7	2	1						7	1	9			
	8	4							3	6				
7	9			4					7	3	5	1		
4	8			7	1				9	4		7	6	
2				3					6					8

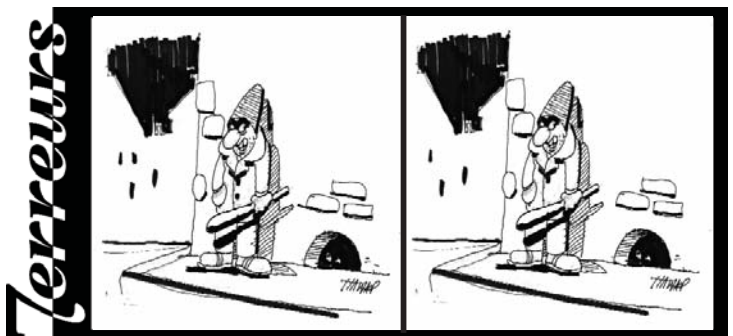
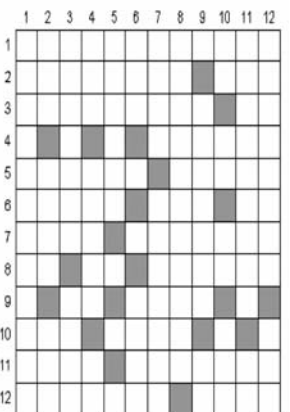


“Le bonheur c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles.”

\* Indira Gandhi

### Mots croisés n°1725

- |                          |   |  |
|--------------------------|---|--|
| <b>Verticalement :</b>   | 1.Pique-niquer  | 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés                                       |
|                          | 2.Machine - Hardi   | 9.En les - Met qqch en mouvement   |
|                          | 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique                                  | 10.Garçon d'écurie - Durillons   |
|                          | 4.Eclor   |  |
|                          | 5.Halte - Pleurer   | 11. Ile allongée près de Venise - Pierre                                 |
|                          | 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus                                     | 12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige                               |
|                          | 7.Boite - Harem   |  |
| <b>Horizontalement :</b> | 1.Ch.-I. de c. des Yvelines   | subatomique de masse supérieure à celle du proton                        |
|                          | 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne  | 8.Oléfiante  |
|                          | - Plante potagère à bulbe   | 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen |
|                          | 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne | 10.Drame japonais - Thulium  |
|                          | 4. Circonstance - Hasards - Osmium  | - Cadmium - --. Atoll  |
|                          | 5.Sarcasme  | 11. Fleurettiste - Pronom indéfini                                       |
|                          | 6.Chlorure de sodium - Enfant   | 12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé                         |
|                          | 7.Ce qui est à lui - Toute particule  |  |



Grille géante n°425

dédiera fission atomique	↓	petit bisou durs	↓	riou-reuses jeune fille	↓	vieille anneau d'aviron	↓	bâtiment de transport	↓	souda classe	↓	liber-taire négligées	↓
part défilera	→							cria tel un cerf passage étroit	→			marque d'infinitif allongée	→
démon-stratif jardin ombragé	→		bel enga-gement peureu-ses	→	dégéné-rée achevée			déchets san-guins cossue	→				décou-lera
condi-ment escro-quaïs	→									tenue radin	→		
étendard	→	indium du chimiste remar-queras	→		biquet rongerai							la plus agée des filles	↓
bien cuit femmes de harem	→	prélèvera						évident l'épouse du fils	→	saleté		pronom équipent	→
dérou-lera objet cher	→			fantôme en outre	→						rait opéré	→	
rayons lumineux thymus du veau	→						emploi monstre charmeur	→		graisse de mouton utopie	→		camelote ensem-ble des médias
épouse de sachem	→	récepta-cle de cendres	↓	raque sur scène unité électrique	→				siège de société porteuse de viande	→	modèle idéal grands violons	→	chrome du labo deviens utile
patrie d'Abraham ouverture	→			vieilles mesures de là	→	Fins de sommets canton helvète	→						espèces de roumains
deviné	→							graines de fougères	→				pareils été capable
													très bien faite

Solution

C'est arrivé un 20 novembre

**Sudoku n°1724**

4	3	7	9	8	6	1	2	5
1	2	9	3	5	7	4	8	6
5	6	8	4	2	1	9	7	3
2	4	1	5	6	8	3	9	7
7	5	3	1	9	2	8	6	4
9	8	6	7	3	4	5	1	2
3	7	2	8	4	9	6	5	1
8	1	5	6	7	3	2	4	9
6	9	4	2	1	6	7	3	8
5	7	2	8	9	6	4	3	1
8	1	3	4	7	2	9	5	6
7	2	4	9	6	1	3	8	5
9	6	8	7	5	3	1	2	4
3	1	6	2	4	8	9	6	7
2	8	7	6	9	4	5	1	3
4	3	1	8	2	5	6	7	9
5	9	6	3	1	7	8	4	2
6	7	3	4	8	9	2	5	1
1	4	2	5	3	6	7	9	8
8	5	9	1	7	2	4	3	6

Mots Croisés n°1724

- SAUCISSONNER
- APPAREIL
- OSE
- RISSOLEES
- CV
- T
- IN
- NAITRE
- RELAIS
- GEMIR
- OBOLE
- HIV
- MI
- URNE
- GYNECEE
- VE
- AU
- PERDUS
- IES
- MEUT
- R
- LAD
- CORS
- I
- A
- LIDO
- MOELLON
- ELYSEEN
- MENE

Grille géante n°424

V	C	E	M	A	D	V
N	O	M	A	N	S	L
C	A	P	I	T	U	L
T	I	R	E	L	I	R
F	I	L	M	O	N	A
B	E	N	I	R	E	N
R	A	N	I	S	E	V
R	A	D	E	A	U	N
T	E	S	P	A	R	O
B	I	S	P	A	R	O
O	S	S	A	G	A	T
A	N	T	I	S	E	C
S	E	L	E	T	P	E
R	E	M	U	A	O	N
R	E	P	A	R	L	A
C	H	U	E	R	S	E
S	T	O	R	E	A	M
I	N	E	R	T	I	E
B	L	E	O	U	R	A
E	R	E	S	E	L	U

1942 : arrestation du Général Weygand.  
 1945 : ouverture du Procès de Nuremberg.  
 1947 : mariage d'Élisabeth d'Angleterre et de Philip Mountbatten.  
 1959 : proclamation de la Déclaration des droits de l'enfant.  
 1989 : adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.  
 1991 : proclamation de Norodom Sihanouk comme chef de l'État cambodgien.  
 Célébrations :  
 - Journée internationale des droits de l'enfant.  
 - Journée de l'industrialisation de l'Afrique.  
 - Argentine : Día de la Soberanía Nacional (Journée de la souveraineté nationale), commémore la bataille de la Vuelta de Obligado.

## BASKET-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (CLASSEMENT 5-8 PLACES) :

### Le GS Pétroliers s'impose devant DC Motema Pembe (60-46)

Le club de basket-ball algérien GS Pétroliers s'est imposé devant son homologue congolais DC Motema Pembe sur le score de 60 à 46 (mi-temps : 22-17), en match de classement de la 5e-8e places du Championnat d'Afrique des clubs champions dames 2017, disputé samedi à Luanda (Angola).

Éliminées en quarts de finale face au Ferroviario de Maputo (44-83), les Pétrolières jouaient le match pour les 5e-6e places, hier, face aux Kenyans de Ports Authority qui ont battu leurs compatriotes d'Equity Bank (64-46).

Les demi-finales de la compétition, avant-hier, opposaient Primeiro de Agosto (Angola) à First Bank (Nigeria) et InterClub (Angola), tenant du titre, au Ferroviario de Maputo (Mozambique).

La finale et le match pour la troisième place eurent lieu samedi à l'Arena Kilamba de Luanda (Angola).

## NATATION/CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (FINALE 200 M DOS) :

### L'Algérien Ardjou décroche la médaille d'or

Le nageur algérien Abdallah Ardjou, a remporté samedi la médaille d'or du 200 m dos (catégorie 16-18 ans), au 13e Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte.

Ardjou (16 ans, l'ASPTT - Alger), a réalisé un temps de 2:04.28, devant l'Égyptien Yassin Wael Mohamed (2:06.26) et l'autre Égyptien Omar Adel Abbas (2:07.03).

L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays, est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ).

La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes.

Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3e et 4e toucheront 200 000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

## CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (200 M DOS) :

### L'Algérien Bouhamidi remporte l'or avec un chrono «prometteur»

Le nageur algérien Mohamed Ryad Bouhamidi a remporté samedi la médaille d'or du 200 m dos (catégorie 14-15 ans), au 13e Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte.

Bouhamidi (15 ans, l'USM Alger), a réalisé un chrono «prometteur» de 2:04.35, devant l'Égyptien Abdel Rahman Mohamed (2:12.57) et le Tunisien Walid Mohamed Sobhi (2:12.91).

L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays, est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ).

La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes.

Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3e et 4e toucheront 200 000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

APS

## HANDI-BASKET / CAN-2017 (MESSIEURS): L'équipe algérienne débute bien la compétition

La sélection nationale algérienne du handi-basket a bien entamé le Championnat d'Afrique des nations ouvert, samedi à Durban en Afrique et qui se poursuivra jusqu'au 24 novembre, en réalisant deux succès d'affilée, face à deux des prétendants pour le titre.

Hier, les protégés de l'entraîneur Lahcen Tagmi ont battu difficilement, le Maroc (56-52), grâce notamment à Nabil Guedoun et Bilel Ayache, qui ont mené le groupe vers la victoire, même si c'est à l'arraché: 15-9, 22-10, 12-16, 07-17.

Dans son premier match, joué samedi, les champions d'Afrique en titre n'ont fait qu'une bouchée du nouveau venu, Kenya 107-13 (29-0, 29-5, 26-5, 23-3).

Les coéquipiers du capitaine Nabil Guedoun affronteront à 18h00 (heure algérienne), l'Angola défi dans la matinée le Zimbabwe.

Lors des matchs de la première journée, l'Égypte a battu le Zimbabwe 76-33 (24-9, 12-12, 21-6, 19-6) et le Maroc a pris le meilleur sur l'Afrique du Sud 68-41 (17-10, 17-5, 19-10, 15-16).



Outre l'Algérie, le championnat regroupe les sélections d'Afrique du Sud, Maroc, Égypte, Zimbabwe, Angola et Kenya. Le championnat d'Afrique, qualificatif au Mondial-2018 à Hambourg (Allemagne), est prévu en un mini-championnat (1er tour), avant

le déroulement des demi-finales et la finale.

De son côté, la sélection algérienne (dames) fera en entrée en lice, dimanche à 16h00 (heure algérienne), avec une confrontation contre Kenya, alors que l'Afrique du Sud (pays hôte) débutera face au Zimbabwe.

Quatre sélections prennent part au rendez-vous de Durban, qualificatif aussi au prochain mondial. Il s'agit de l'Algérie, l'Afrique du Sud, Kenya et le Zimbabwe.

La compétition se déroulera sous forme d'un mini-championnat, les demi-finales et la finale.

## TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE CASTELLON : L'Algérienne Inès Ibbou disputera les qualifications (Organisateurs)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou disputera les qualifications du tournoi Pro-féminin "Castellon", prévu du 27 novembre au 3 décembre 2017 en Espagne, suivant la pré-liste d'admission, dévoilée hier par les organisateurs.

Une compétition prévue sur les courts en terre battue du Tennis Club de Castellon et dotée d'un prize-money de 15.000 USD, ayant drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment,

l'Espagnole Georgia Garcia-Perez (244e), l'Australienne Isabelle Wallace (276e) et la Française Tessah Andrianjafitrimo (289e).

Ibbou (18 ans), qui pointe actuellement au 73e rang mondial, s'était inscrite pour un autre tournoi professionnel en Espagne et pour lequel elle n'a finalement pas été retenue.

Il s'agit du BBVA Open de Valence (20-26 novembre), car doté d'un prize-money de 25.000 USD et qui nécessitait donc un meilleur clas-

sement mondial pour pouvoir y participer.

Après un parcours épique en Tunisie, où elle avait remporté entre autres un simple et un double, Ibbou est retournée en Espagne il y a un mois, où elle a déjà disputé quatre tournois professionnels, respectivement: Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), Vinaros (6-12 novembre) et Benicarlo (13-19 novembre).

## TENNIS / TOURNOI "FUTURES 36" EN TUNISIE (QUALIFICATIONS) : L'Algérien Abibsi éliminé au premier tour

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi a été éliminé hier du tournoi international "Futures 36" qui se dispute du 18 au 26 novembre 2017 à Hammamet (Tunisie), après son abandon face au Chilien Hans Albert Schu-

bert, au deuxième set du premier retour des qualifications.

Le jeune Algérien avait concédé le premier set 6-2, avant de se retirer au second, alors que le score était de 5-1 en faveur du Chilien. Doté d'un prize-

money de 15.000 USD, la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment le Canadien Steven Diez (303e), le Croate Nino Serdarusic (333e) et l'Espa-

gnol Carlos Boluda-Purkiss (350e).

Destiné uniquement aux messieurs, ce tournoi professionnel se déroule sur les courts en terre battue du Sentido Phenicia, à Hammamet.

## CHAMPIONNAT ARABE JEUNES (50 M NAGE LIBRE): L'Algérien Syoud remporte le bronze

Le nageur algérien Jawad Syoud a remporté samedi la médaille de bronze du 50 m nage libre (catégorie 16-18 ans), au 13e Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte.

Syoud (18 ans, Club de Challans, France), a réalisé un temps de 23:26, derrière les deux Égyptiens Adel Rahman Sameh (22.61 - médaille d'or) et Mazen Mohamed Islam

(23.16 - médaille d'argent). Syoud, remporte ainsi sa troisième médaille personnelle dans cette compétition, après avoir décroché l'or du 200 m nages en (2:05.67) jeudi passé, et la médaille d'or du 400 m 4 nages (4:27.67) hier vendredi.

L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays,

est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ).

La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes.

Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3e et 4e toucheront 200 000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

## LIGUE 1 MOBILIS (12<sup>E</sup> JOURNÉE) : L'ESS s'empare de la 3<sup>e</sup> place, l'USMB refuse d'abdiquer

L'Entente de Sétif s'est emparée de la 3<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant le Paradou AC (2-1), en match disputé samedi soir dans son antre du 8-Mai 1945, en clôture de la 12<sup>e</sup> journée, marquée également par les nuls à domicile du CR Belouizdad et de l'US Biskra, respectivement contre l'USM Blida (0-0) et le NA Hussein Dey (1-1).



Les Pacistes avaient relativement bien démarré le match, résistant avec brio aux assauts des Sétifiens, avant de craquer dans le temps additionnel de la première mi-temps devant Amokrane, qui avait ouvert le score à la 45'<sup>e</sup> + 3.

Les visiteurs ont réussi à égaliser par le fraîchement incorporé Riad Benayad, qui avait profité d'une erreur monumentale de la défense sétifienne pour remettre les pendules à l'heure (65'), avant qu'un autre Benayad, qui répond au prénom de Mourad ne redonne une nouvelle fois l'avantage aux locaux à la 75'.

Un précieux succès pour l'Aigle noir, qui déloge le MC Alger de la 3<sup>e</sup> place du classement général, qu'il occupe désormais seul avec 20 points, au moment où le Paradou recule à la 5<sup>e</sup> place, qu'il partage avec le CR Belouizdad et le MC Oran, avec 17 points chacun.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad et l'US Biskra avaient laissé filer deux précieux points à domicile, après s'être contentés du nul, respectivement contre l'USM Blida (1-1) et le NA Hussein Dey (0-0).

Namani avait ouvert le score pour le Chabab dès la 5<sup>e</sup> minute de jeu, et c'est Frioui qui a égalisé pour l'USMB à la 32'.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, puisque le CRB recule à

la 5<sup>e</sup> place du classement avec 17 points, après une triste série de neuf matchs sans la moindre victoire, au moment où l'USMB reste scotchée à la toute dernière place du classement, avec seulement quatre unités au compteur.

Jeudi, en ouverture de cette 12<sup>e</sup> journée, la JS Saoura avait réalisé l'exploit d'aller gagner (2-0) chez l'USM Alger, se hissant au passage à la 2<sup>e</sup> place du classement, avec 23 unités, au moment où les Rouge et Noir, qui enregistrent le retour de leur ex-entraîneur Miloud Hamdi, en remplacement du Belge Paul Put, restent scotchés à la 12<sup>e</sup> place, avec 12 unités, mais avec trois matchs en retard.

Les débats se sont poursuivis le lendemain, vendredi, avec le déroulement de quatre nouvelles rencontres, ayant basculé en faveur des clubs les mieux classés, y compris ceux qui ont joué en déplacement, notamment, la JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès, ayant ramené respectivement un nul (0-0) de chez l'Olympique Médéa, et une victoire (2-1) de chez l'USM El Harrach.

Des résultats qui permettent à la JSK de se positionner à la 9<sup>e</sup> place, juste derrière l'USMBA (8<sup>e</sup>), au moment où l'OM et l'USMH continuent à broyer du noir, en pointant respectivement aux 11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> places.

Les deux autres matchs de vendredi,

quant à eux, ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, puisque le MC Alger s'est imposé (2-1) face au DRB Tadjenanet, et le CS Constantine (1-0) contre le MC Oran. Un précieux succès, qui permet au leader, CS Constantine, de poursuivre sa course folle en tête du classement, alors que le MC Alger prend la 4<sup>e</sup> place du classement, en attendant son «Big-Deby algérois» contre l'USM Alger, prévu mardi prochain (17h00) au stade du 5-juliet.

### Résultats et classement

#### Jeudi:

USM Alger - JS Saoura 0-2

#### Vendredi:

Olympique Médéa - JS Kabylie 0-0

USM Harrach - USM Bel-Abbès 1-2

CS Constantine - MC Oran 1-0

MC Alger - DRB Tadjenanet 2-1

#### Samedi:

US Biskra - NA Hussein Dey 0-0

CR Belouizdad - USM Blida 1-1

ES Sétif - Paradou AC 2-1

#### Classement

	Pts	J
1). CS Constantine	27	12
2). JS Saoura	23	12
3). ES Sétif	20	11
4). MC Alger	18	11
5). Paradou AC	17	12
→). MC Oran	17	12
→). CR Belouizdad	17	12
8). USM Bel-Abbès	16	12
9). JS Kabylie	15	12
10). NA Hussein Dey	14	12
11). Olympique Médéa	13	12
12). USM Alger	12	9
13). DRB Tadjenanet	11	12
14). US Biskra	10	11
15). USM El Harrach	9	12
16). USM Blida	4	12

## CR BELOUIZDAD : 67 jours sans victoire, le doute s'installe

Le CR Belouizdad, tenu en échec samedi à domicile face à la lanterne rouge l'USM Blida (1-1), continue de manger son pain noir en alignant un neuvième match sans victoire, au terme de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée le week-end.

Le dernier succès du Chabab remonte à la 3<sup>e</sup> journée lors du derby algérois face au MC Alger (2-0) disputé le 12 septembre dernier au stade du 20-août 1955.

Depuis, les coéquipiers de Sofiane Bouchar ont enchaîné les contre-performances, notamment à domicile, en éprouvant des difficultés chaque fois à dicter leur loi même face à des clubs du bas du classement.

Une situation qui a fini par inquiéter les amoureux du club, qui s'interrogent désormais sur les raisons de l'incapacité de l'équipe dirigée par le Serbe Ivica Tododorov à renouer avec la victoire, même si le club phare de «Laâqiba» occupe le ventre mou du classement (7<sup>e</sup>, 17 pts).

Côté statistiques, le bilan est loin de rassurer les fans du club puisque l'équipe compte huit matchs nuls dont cinq à domicile, concédant en revanche qu'une seule défaite lors du derby face à l'USM Alger (4-0) lors de la 9<sup>e</sup> journée.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le CRB a entamé la saison tambour

## NA HUSSEIN DEY : Dziri : «Un nul à l'extérieur, pour un début, c'est bien»

Le nouvel entraîneur en chef du NA Hussein Dey, Billel Dziri s'est dit «satisfait du nul» (0-0) obtenu par son équipe chez l'US Biskra, en ouverture des matchs de samedi, pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée jeudi et devant s'achever dans la soirée.

«Nous étions amoindris par l'absence de plusieurs pièces maîtresses dans notre composante et nous avons joué en déplacement, chez un adversaire qui avait besoin de points pour s'éloigner de la zone rouge.

Dans ces conditions, je considère que le fait d'avoir ramené un point constitue une bonne chose, surtout pour un début» a indiqué l'ancien milieu international, juste après la fin de la rencontre.

La direction du Nasria a décidé de confier les commandes techniques de son équipe seniors à Billel Dziri «au moins jusqu'à la fin de la phase aller», en remplacement de Nabil Neqghiz, parti dernièrement en Arabie Saoudite saoudien, où il compte monnayer ses compétences chez le club d'Ohod SC.

Si l'ancien capitaine de l'USM Alger, qui occupait jusque-là le poste d'entraîneur-adjoint, parvient à obtenir de bons résultats lors des quatre derniers matchs de la phase aller, «il sera maintenu dans ses fonctions pour le reste de l'exercice en cours», a encore précisé la direction du club Sang et Or.

Dziri (45 ans) compte une seule expérience en solo, lorsqu'il avait pris en main le WA Boufarik (Div. amateur) pendant le précédent exercice, avant de quitter son poste, pour insuffisance de résultats.

Après son nul à Biskra, le 8<sup>e</sup> en 12 matchs cette saison, le NAHD pointe à la 10<sup>e</sup> place du classement général, avec 14 unités, au moment où l'USB est premier club reléguable, avec seulement 10 points au compteur.

## LIGUES 1 ET 2/DROITS TV: Ca s'arrange avec l'EPTV, ça coince avec une chaîne privée

La Ligue de football professionnel (LFP) a reçu des assurances de l'Etablissement public de télévision (EPTV), qui détient les droits de retransmission des championnats de Ligues 1 et 2 algérienne de football, pour le paiement de ses arriérés très prochainement, a appris l'APS samedi de l'instance footballistique nationale.

Selon Fawzi Guellil, le vice-président de la LFP, tout devra rentrer dans l'ordre la semaine prochaine ce qui constituera une véritable bouffée d'oxygène pour les clubs concernés.

Il s'agit de la dernière tranche relevant de

l'exercice passé (2016-2017), en attendant que l'EPTV entame le paiement des droits au titre de l'exercice actuel 2017-2018.

A noter que la valeur contract conclue avec la LFP a été estimée à 500 millions DA l'an dernier.

Ce n'est pas le cas pour la chaîne de télévision privée qui s'était procurée les droits de retransmission des rencontres de la Ligue deux la saison passée, estimés à 90 millions Da et qui n'a jusqu'à pas encore honoré ses engagements.

«Les responsables de cette chaîne ont souhaité bénéficier d'un calendrier leur permettant de

s'acquitter de leurs dettes, ce que nous avons accepté, mais depuis, il n'y a eu aucune suite», a précisé Guellil, ajoutant que son instance compte entamer les procédures judiciaires d'usage lui permettant d'être rétablie dans ses droits.

Au moment où la quasi-totalité des clubs des deux Ligues professionnelles en Algérie traversent une crise financière aigue, la LFP s'active pour recouvrer ses recettes relevant des droits TV pour aider ces clubs à régler, un tant soit peu, leurs problèmes financiers, a encore dit le même responsable.

APS

### Résultats du Championnat d'Algérie amateur (9<sup>e</sup> journée) :

**Gr. Ouest**

CRB Ain Oussera - ASB Maghnia 1 - 0  
 SCM Oran - US Remchi 0 - 0  
 IRB Maghnia - SA Mohammadia 1 - 1  
 ES Mostaganem - IRB El Kerma 2 - 1  
 CRB Sendjas - OM Arzew 1 - 1  
 USMM Hadjout - CRB Ben Badis 2 - 0  
 SKAF Khemis - MB Hassasna 3 - 1  
 RCB Oued Rhoui à ESM Koléa 1 - 0

**Gr. Centre**

**Vendredi :**

NARB Réghiai - CR Béni Thour1-0  
 CRB Dar Beida - US Oued Amizour 2-0  
 IB Lakhdaria - RC Boumerdes 0-1  
 JSD Jijel - WR M'sila 2-0  
 NC Magra - ES Ben Aknoun 2-2  
 WA Boufarik - JS Hai Djabel 2-0

**Samedi :**

IB Khemis El Khenchna - RC Arbaa 0-1  
 MB Rouissat - US Béni Douala3-0

**Gr. Est**

CRB Kais - HAMRA Annaba 2-2  
 MC Mekhadma - US Tébessa 1-0  
 US Chaouia - USM Khenchala 1-0  
 USM Ain Beida - AB Chelghoum Laid 0-3  
 AS Khroub - CR Village Moussa 2-0  
 HB Chelghoum Laid - AB Merouna 2-1  
 USM Annaba - NRB Touggourt 2-0  
 E. Collo - MO Constantine 1-1

### Résultats du Championnat inter-régions (8<sup>e</sup> J) :

**Gr. Centre-Est-**

MB Hassi Messaoud - Hydra AC 2-1  
 CRB Ouled Djellal - USM Sétif 2-0  
 FC Bir El Arch - JS Azazga 0-2  
 IRB Ain Lahdjer - MB Bouira 2-1  
 SA Sétif - DRB Baraki 1-1  
 CRB Ain Djasser - AS Bordj Ghdir 1-2  
 OM Ruisseau - CA Kouba 4-0  
 NRB Ouled Derradj - IRB Berhoum 1-0

**Gr. Centre-Ouest**

ARB Ghris - IRB Laghouat 1-1  
 RA Ain Defla - CRB Froha 1-1  
 USM Chéraga - ORB Oued Fodda 0-2  
 IRB Bou Medfaa - IRB Afrou 1-1  
 HB El Bordj - CRB Boukadir 1-1  
 ES Berrouaghia - JSM Chéraga 0-1  
 FCB Frennda - SC Ain Defla 0-0  
 USB Tissemsilt - MCB Oued Sly 0-1

**Gr. Est**

NRC Boudjelbana - IRB Robbah 3-0  
 US Souf - AB Barika 1-0  
 ORBB Ahmed - NRB Grarem 1-1  
 ESB Besbes - ES Gualma 1-0  
 ASC Ouled Zouia - MSP Batna 0-1  
 NRB Telegma - NT Souf 0-0  
 WM Tébessa - NASR El Fedjoudj 0-2  
 IRB El Hahdjar - ES Bouakeul2-1

**Gr. Ouest**

IS Tghennif - ICS Tlemcen 2 - 1  
 IRB Ain Hadjar - CRB Adrar (reporté)  
 JS Sig - JSM Tiaret 0 - 2  
 JS Emir Abdelkader à CC Sig 2 - 0  
 MB Sidi Chahmi - ZSA Témouchent 1 - 0  
 CR Témouchent - WA Mostaganem 2 - 0  
 JR Sidi Brahim - CRB Hennaya 0 - 0  
 USM Oran - CRB Sfisef 1 - 2

## LIGUE 1 MOBILIS (RÉSERVES/12<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le Paradou AC nouveau leader

Le Paradou AC, vainqueur samedi en déplacement face à l'ES Sétif (2-0) s'est hissé en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football «réserves», au terme de la 12e journée disputée le week-end.



L'Entente, tenant du titre, n'a pas résisté devant la furia des gars du Paradou, qui comptent désormais un point d'avance sur les Sétif-

fiens, ces derniers ont deux matchs en moins dont un à domicile face à l'USM Alger.

L'USMA s'est inclinée à domicile face à la JS Saoura

(1-0) alors que la lanterne rouge du DRB Tadjenanet a encore une fois trébuché, cette fois-ci à Alger face au MCA (4-2).

**Résultats complets :**

USM Alger - JS Saoura 0-1  
 O. Médéa - JS Kabylie 2-5  
 MCA - DRB Tadjenanet 4-2  
 USMH - USM Bel-Abbès 0-0  
 CS Constantine - MC Oran 0-1  
 CRB - USM Blida 2-0  
 ES Sétif - Paradou AC 0-2  
 USB - NA Hussein Dey 3-1

**Classement :**

	Pts	J
1- Paradou AC	24	12
2- ES Sétif	23	10
3- USM Alger	20	9
4- MC Oran	19	11
-- CR Belouizdad	19	12
6- JS Saoura	18	12
7- JS Kabylie	16	12
-- US Biskra	16	11
9 - MC Alger	15	11
-- USM Bel-Abbès	15	12
11 - USM Blida	14	12
12- CS Constantine	12	12
-- O. Médéa	12	12
14- USM El-Harrach	11	12
-- NA Hussein-Dey	11	12
16- DRB Tadjenanet	5	12

## SÉRIE «B» ITALIENNE - LA SPEZIA : Premier but officiel de l'Algérien Najib Ammari



Le milieu de terrain algérien Najib Ammari a inscrit samedi son premier but officiel sous les couleurs de son nouveau club, Spezia, à l'occasion de la 15e journée de Série «B» italienne de football, ayant vu son équipe ramener un nul (1-1) de Brescia.

Après un début de match assez serré,

l'équipe locale avait réussi à ouvrir le score par Andréa Caracciolo à la 72', mais sa joie a été de courte durée, puisque l'Algérien de 25 ans, qui venait d'effectuer son entrée en jeu, a réussi à égaliser à la 78', après avoir profité d'un mauvais renvoi de la défense (1-1).

Après avoir résilié son contrat à l'amiable avec le Virtus Entella (Série B italienne), le natif de Marseille (25 ans) avait directement rejoint Spezia, où il a subi une logue période d'essai avant de s'engager le 8 novembre courant, jusqu'en juin 2018.

L'international algérien avait fait une première apparition officielle la semaine dernière, à l'occasion de la 14e journée, ayant vu son équipe se neutraliser à domicile contre Frosinone (1-1), avant de se voir reconduit ce samedi à Brescia.

Un nul qui permet à Spezia de se maintenir à la 17e place du classement général, avec 17 points, alors que Brescia reste 15e, avec 18 unités, loin derrière Bari, solide leader avec 26 points.

Ammari avait connu sa première sélection avec l'Algérie en 2009, alors qu'il appartenait encore à la catégorie «junior».

## RÉGIONALE UNE (LIGUE DE OUARGLA) : Résultats et classement de la 6ème journée

**Groupe (A)**

IRB. Ouargla - A.S.C Ouargla 1-0  
 O. Magrane - J.S.Sidi Bouaziz 2-0  
 E.S.Moggar - C.S.S.W Illizi 1-0  
 A.T.Hassi Messaoud - E.S. Ouargla 0-0  
 N.R.B Mégarine - C.R.B Djamaa 1-0  
 A.Sidi Mahdi - I.R.B Khneg 1-2

**Classement**

	PTS	J
1-IRB Ouargla	11	6
-- E.S.Moggar	11	6
-- C.R.B Djamaa	11	6
-- N.R.B Mégarine	11	6
5- E.S. Ouargla	10	6
-- I.R.B Khneg	10	6
7- C.S.S.W Illizi	9	6
8- A.S.C Ouargla	7	6
9- O. Magrane	5	6
---J.S.Sidi Bouaziz	5	6
11- A.Sidi Mahdi	4	6
12- A.T.Hassi Messaoud	3	6

**Groupe (B)**

HB. Ghardaïa - ASB Métlili Châamba 2-3  
 IRB. Nezla - O.S.B.Ouargla 0-1  
 JS. Ksar Ouargla - M.R.Hamadine 2-1  
 I.R.B.Ain Baïda - C.R.B.Tebesbest 1-1  
 CRB. Ksar Hirane - N.R.Sorro Sahli 1-3  
 ES.B. El-Oued - U.S.B.H.R'mel 2-0

**Classement**

	PTS	J
1- O.S.B.Ouargla	15	6
2- ES.B. El-Oued	13	6
3- N.R.Sorro Sahli	11	6
4- JS. Ksar Ouargla	10	6
5- ASB Métlili Châamba	8	6
-- IRB. Nezla	8	6
-- U.S.B.H.R'mel	8	6
8- C.R.B.Tebesbest	6	6
-- M.R.Hamadine	6	6
10- HB. Ghardaïa	4	6
-- I.R.B.Ain Baïda	4	6
12- CRB. Ksar Hirane	2	6

## LIGUE 1 FRANÇAISE (13E J) STADE RENNAIS : Zeffane signe sa première apparition depuis décembre 2016

Le défenseur international algérien du Stade Rennais Mehdi Zeffane a signé samedi soir sa première apparition depuis décembre 2016 lors de la défaite concédée sur le terrain du RC Strasbourg (2-1), dans le cadre de la 13e journée de Ligue 1 française de football.

Le joueur algérien est entré en cours de jeu à la 83e minute en remplacement de son coéquipier Alfonso.

La dernière apparition de Zeffane avec le club breton



remonte à décembre 2016.

L'arrivée de l'entraîneur Sabri Lamouchi a fini par porter son lot de bonnes nouvelles pour Zeffane, lui

qui a été marginalisé par l'ancien coach Christian Gourcuff. Toujours sous contrat avec Rennes jusqu'en 2019, Zeffane (25

ans) devrait avoir plus de temps de jeu avec Lamouchi.

L'autre international algérien Ramy Bensebaini, blessé à la cheville, n'a pas pris part à cette rencontre alors que le portier Rais M'bolhi vient de résilier son contrat.

À l'issue de cette défaite, le club rennais reste scotché à la 11e place au classement avec 15 points, à trois longueurs du premier reléguable Lille OSC (18e, 12 pts) en déplacement lundi sur le terrain d'Amiens.

## UN TROPHÉE POUR PULISIC

Le milieu de terrain de 19 ans a reçu un trophée récompensant ses bonnes performances avec le club allemand. L'Américain Christian Pulisic a en effet été élu meilleur jeune joueur d'Amérique du Nord de l'année 2017. Malheureusement pour lui et son pays, il ne pourra pas faire état de son talent lors de la prochaine Coupe du Monde en Russie, les Etats-Unis n'étant pas qualifiés pour celle-ci.



## INSIGNE ABORDE LE CAS VENTURA

Lorenzo Insigne est revenu sur le fait de ne pas avoir joué lors de la rencontre entre l'Italie et la Suède pour les barrages du Mondial 2018.

Après la victoire de Naples contre l'AC Milan (2-1) à San Siro, samedi soir en Serie A,

Lorenzo Insigne est revenu sur son cas personnel en sélection, alors qu'il n'avait pas joué une minute lors du décisif Italie-Suède, qui a engendré l'élimination de la Nazionale en vue du Mondial 2018.

"Je n'aime pas causer de controverse. Il (Ventura, ndr) a considéré que ceux-ci étaient les bons hommes pour atteindre la Coupe du Monde et j'accepte les décisions de l'entraîneur. Je suis triste parce que l'Italie ne va pas à la Coupe du Monde, pas parce que je n'ai pas joué", a-t-il commenté au micro de Mediaset Premium

## Un obstacle inattendu pour Dybala

Les dirigeants du Real Madrid lorgnent Paulo Dybala (Juventus). Mais Lionel Messi (Barça) fait tout pour que ce transfert n'ait jamais lieu (mercato).

A 24 ans, Paulo Dybala fait partie, tout comme Neymar (PSG), de la liste des stars qui semblent avoir le potentiel requis pour s'asseoir, un jour, sur le trône où sont assis Cristiano Ronaldo et Lionel Messi depuis déjà plusieurs années. Afin de devenir le meilleur joueur du monde, le détonateur argentin pourrait tourner le dos à la Juventus Turin en 2018. La question est de savoir où pourrait s'exprimer « La Joya ». En Angleterre, son nom continue de circuler à Manchester United où le manager José Mourinho l'apprécie énormément. Pour ce qui est de l'Espagne, les décideurs du Real Madrid songent à le recruter pour qu'il devienne le successeur de Gareth Bale qui passe beaucoup de temps à l'infirmerie. D'après Don Balón, Lionel Messi ne veut pas que Paulo Dybala signe à Santiago Bernabeu.

## Zidane : «Les buts reviendront»

Après le match nul 0-0 contre l'Atlético Madrid hier soir, Zinedine Zidane s'est exprimé en conférence de presse sur l'inefficacité de son attaque. Selon l'entraîneur français, il faut se concentrer sur les choses positives entrevues hier soir, et croire que les buts vont revenir.

## Lewandowski et le Bayern déroulent

Le Bayern Munich s'est facilement imposé devant Augsburg (3-0), ce samedi, à l'occasion de la 12e journée de Bundesliga. Vidal (31e) et Lewandowski (38e, 49e) ont offert le succès aux Roten, qui comptent désormais 6 unités d'avance sur leur dauphin, le RB Leipzig, accroché par le Bayer Leverkusen (2-2).



## Sagna va attendre cet hiver

Libre de tout contrat depuis son départ de Manchester City, Bacary Sagna n'a toujours pas retrouvé de club, malgré plusieurs touches en Turquie. Néanmoins, plutôt que de faire un choix par défaut, le latéral international tricolore préfère attendre le mercato hivernal avant de s'engager avec un club, comme il l'a annoncé à l'Express. Je n'y pense pas. Je m'entretiens bien physiquement. J'espère trouver une fenêtre de tir lors du mercato d'hiver

## Mahrez ne pense pas à un départ

Proche de quitter Leicester dans les derniers instants du mercato estival, Riyad Mahrez (26 ans, 12 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) est finalement resté chez les Foxes. Alors qu'il aura l'opportunité de s'en aller l'hiver prochain, l'aïlier algérien s'est exprimé sur son avenir.

"Je suis heureux, je suis ici depuis quatre ans et j'adore ce club. Je suis très content. Je ne veux pas penser au mercato hivernal. Nous avons encore 12 matchs à jouer jusqu'en janvier donc si je pense à ça maintenant, je ne vais pas jouer au football. J'ai besoin de jouer et de me concentrer sur le football, et nous verrons", a indiqué le natif de Sarcelles pour Soccer Saturday.

A priori, les chances de voir Mahrez partir en janvier sont très faibles.



## SELON LE CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

### L'Algérie joue un «rôle effectif» dans l'assistance aux migrants africains

L'Algérie a joué un «rôle effectif» dans la fourniture de l'assistance nécessaire aux migrants africains en fonction de ses capacités d'aide et de sa politique de solidarité, a affirmé hier le Conseil national des droits de l'homme (CNDH).

«Par rapport à sa situation géographique et eu égard aux traditions de bon voisinage et d'engagement envers l'Afrique, et plus précisément vers les pays subsahariens, l'Algérie a joué un rôle effectif dans la fourniture de l'assistance nécessaire aux migrants africains, en fonction de ses capacités d'aide et de sa politique de solidarité et a toujours exprimé sa volonté de traiter profondément ce phénomène et d'y trouver les solutions appropriées», souligne la même instance dans un communiqué.

L'Algérie «a appelé au renforcement du rôle des organisations internationales compétentes dans la lutte contre le phénomène de la migration clandestine, qui a imposé aux Etats d'agir d'une manière à protéger leurs frontières et à préserver leurs sécurités intérieure et extérieure», avance le Conseil, rappelant «les grands efforts» déployés par l'Algérie pour protéger les migrants et assurer leur retour dans de bonnes conditions vers leurs pays d'origine, sur la base d'accords antérieurs conclus avec ces Etats.

Le CNDH a également insisté sur «le droit souverain de l'Etat à surveiller son territoire et à en réglementer l'entrée et la sortie, en conformité avec les principes reconnus et établis par le système des droits de l'Homme des Nations unies, dans ce domaine».

Dans ce cadre, le Conseil a présenté une série de recommandations, à savoir «l'adoption d'une approche participative et humanitaire garantissant la dignité humaine dans la gestion du phénomène de la migration clandestine», invitant «les pouvoirs publics à promouvoir une approche participative de la société civile dans la mise en œuvre des stratégies de gestion des flux de la migration clandestine et renforcer les capacités des organisations de la société civile à l'effet de leur permettre d'accomplir au mieux leurs missions en matière des droits des migrants et des demandeurs d'asile».

L'instance a mis en exergue «l'importance d'encourager la mise en place de structures d'accueil adaptées qui correspondent aux besoins des migrants, fournir un logement temporaire pour les migrants avec le niveau minimum d'une vie décente encadrée par des compétences locales qui ont une connaissance des droits fondamentaux de l'Homme et faire bénéficier les migrants en situation irrégulière d'une résidence temporaire jusqu'au règlement de leur situation».

Le Conseil a appelé aussi à accorder une importance particulière aux droits des enfants, des femmes et des personnes âgées et agir pour l'unification des membres d'une même famille dans un seul endroit et élaborer et finaliser, dans le strict respect des conventions internationales ratifiées par l'Algérie, d'un dispositif légal national en matière de gestion des flux migratoires de l'ensemble des catégories de migrants, dont celui afférent au retour volontaire.

«Assurer le strict respect de la dignité de la personne humaine lors des opérations de retour volontaire des migrants en situation régulière et irrégulière, opérations à mener en coopération avec les pays d'origine et renforcer les activités de sensibilisation et de dialogue entre les différents partenaires sur la question des flux migratoires et les procédures et actes doivent être entrepris, conformément aux obligations internationales et régionales de l'Algérie», figurent aussi parmi les recommandations du Conseil.

Cette instance a également appelé à «concrétiser l'idée de mise en place d'un observatoire régional des migrations dont le siège serait fixé à Alger et œuvrer de façon à bénéficier de programmes de soutien prévus par les institutions internationales et régionales en vue de consolider le principe convenu au niveau international, visant à un support solidaire de toutes les charges nécessaires à la gestion du flux migratoire».

SPS

## PRÉSIDENTE

### La présidence de la République dément catégoriquement une prétendue audience accordée à M<sup>e</sup> Farouk Ksentini

La présidence de la République «dément catégoriquement», les déclarations rapportées, samedi et hier, par la presse électronique et quotidienne, selon lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Me Farouk Ksentini, les qualifiant de «pures affabulations», a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«Un certain nombre de déclarations rapportées par la presse électronique et quotidienne, hier samedi 18 novembre et aujourd'hui dimanche 19 novembre 2017, stipulent que le président de la République, Mon-

sieur Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Maître Farouk Ksentini qui aurait abordé avec lui des questions ayant trait à la situation actuelle ainsi que les perspectives futures», précise le communiqué.

«La présidence de la République dément catégoriquement, autant la véracité de l'audience que celle du contenu qui lui est accolé et considère qu'il s'agit là de pures affabulations», souligne le communiqué.



## ALGÉRIE-LIBAN

### Le général-major Hamel examine avec l'ambassadeur libanais la coopération dans le domaine sécuritaire

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a évoqué, hier à Alger, avec l'ambassadeur libanais en Algérie, Ghasan al Moulalim, les relations bilatérales «exceptionnelles» dans le domaine sécuritaire et l'échange d'expériences et d'expertises en matière de formation policière spécialisée, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Évoquant les relations exceptionnelles entre les deux pays dans le domaine sécuritaire et les voies de leur renforcement face aux défis sécuritaires communs impliquant une coopération

aux niveaux international et arabe, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de «l'échange d'expériences et d'expertises en matière de formation policière spécialisée, l'amélioration des performances et l'exécution efficace des différentes missions policières dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment la neocriminalité et le crime transnational. Le général-major Hamel a indiqué que «les défis sécuritaires communs» impliquent, pour les deux pays, la consolidation des acquis de la coopération et la promotion des échanges notamment des expériences, soulignant que la police algérienne «ne

ménage aucun effort en vue de renforcer les domaines de coopération policière aux niveaux international et arabe» notamment à travers une large utilisation des nouvelles technologies.

De son côté, l'ambassadeur libanais s'est félicité du niveau des relations exceptionnelles entre les polices des deux pays, saluant «le professionnalisme de la police algérienne» et son rôle primordial dans le soutien et la mise à niveau professionnelle et scientifique des effectifs des polices arabes pour être au diapason des derniers développements enregistrés dans le domaine de la criminalité.

## ALGÉRIE-CAMEROUN

### Les deux pays explorent les opportunités de coopération dans le secteur des transports

Le ministre des Travaux publics et des transports, M. Abdelghani Zaalane, et son homologue camerounais, M. Edgard Alain Mebe Ngo'o, ont tenu hier à Alger une rencontre durant laquelle les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération dans le secteur des transports et des travaux publics.

Outre les deux ministres, cette réunion de travail a regroupé des responsables du ministère camerounais des transports avec leurs homologues algériens et du directeur général d'Air Algérie, et de l'ambassadeur camerounais à Alger, Claude Joseph M'Bafou. M. Zaalane et le ministre camerounais des Transports se sont félicités des «bonnes» relations de coopération entre l'Algérie et le Cameroun, soulignant la nécessité pour les deux pays d'échanger leurs expériences dans le domaine des transports, notamment maritime et aérien, ainsi que dans la formation. A ce propos, M. Zaalane a affirmé que l'Algérie et le Cameroun entretiennent des «relations politiques de haut niveau», ajoutant que cette réunion de travail est une opportunité pour renforcer davantage cette coopération et la rendre «plus prometteuse» dans les domaines d'intérêts communs liés principalement aux sec-

teurs des transports et des travaux publics. Considérant que le secteur des transports constitue un levier important dans le développement économique et social, le ministre a soutenu que l'Algérie, consciente de cet enjeu, avait consenti, ces dernières années, de grands efforts dans le domaine des transports routier, aérien, maritime et ferroviaire, tout en accordant également un intérêt particulier au volet formation. Selon lui, tous ces efforts ont permis à l'Algérie d'acquiescer un savoir-faire et une «solide» expérience devant être partagés avec le Cameroun. La visite de cette délégation camerounaise à Alger sera couronnée par la signature, lundi, d'un accord préparatoire dans le secteur des transports entre les deux pays (formation, expertise, échanges d'expérience entre les entreprises des deux pays...), qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales qui doivent être hissees au niveau des relations politiques, a indiqué M. Zaalane. Pour sa part, M. Mebe Ngo'o a salué les relations historiques «solides» entre les deux pays: «Notre visite en Algérie est le témoignage éloquent de la volonté politique de nos deux Chefs d'Etat de voir se concrétiser et se consolider les excellentes re-

lations d'amitié et de coopération entre les deux pays, qui sont appelées à se renforcer davantage». Par ailleurs, le ministre camerounais a tenu à rappeler que son pays, qui ne dispose pas de ressources humaines suffisamment qualifiées, notamment dans les domaines techniques, a bénéficié, depuis plusieurs années, d'un grand nombre de bourses octroyées par l'Algérie. Sur ce point, il a précisé que le nombre global de boursiers camerounais formés en Algérie depuis 1965 jusqu'à maintenant s'élevait à 730 boursiers, et ce, dans plusieurs domaines tels les hydrocarbures, la médecine vétérinaire, la météorologie (une vingtaine de bourses), les travaux publics, l'administration et l'hôtellerie ainsi que dans la formation dans les académies militaires.

Le ministre camerounais a expliqué que sa visite, d'une durée de deux jours, devrait permettre d'identifier les pistes de coopération et de partenariat entre les deux pays en citant notamment le transport aérien et maritime. Lors de cette rencontre, le directeur général des transports auprès du ministère des Travaux publics et des transports, Mourad Khoukhi, a fait un exposé dans lequel il a présenté l'expérience algérienne dans le développe-

ment de ce secteur (aérien, ferroviaire et maritime notamment) tout en présentant le bilan de réalisation et des projets en cours des infrastructures, ainsi que les objectifs ciblés à moyen et long termes. Relevant la priorité accordée par le gouvernement au secteur des transports, il a avancé qu'une enveloppe financière de plus de 53 milliards de dollars a été allouée aux projets des transports dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

Concernant les infrastructures liées aux transports, le même responsable a indiqué à la délégation camerounaise que 42 ports sont en activité en Algérie avec une capacité de transport de 25 millions de tonnes de marchandise annuellement. En outre, a-t-il poursuivi, les deux compagnies maritimes nationales CNAN MED et CNAN NORD sont dotées de 20 navires. Il a également précisé que l'Algérie possède 36 aéroports composés de 16 internationaux et 20 nationaux, et est dotée de deux compagnies aériennes publiques (Air Algérie et Tassili Airlines). Concernant le transport ferroviaire, M. Khoukhi a fait part des projets d'extension de ce type de transport pour atteindre 12.000 kilomètres à l'horizon 2025, soit le triple des capacités actuelles qui sont de 4.000